

FEUX DE FORÊT EN KABYLIE

DES DÉGÂTS ET DES FAMILLES ÉVACUÉES

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7960 LUNDI 12 AOÛT 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

AFFRONTEMENTS EN LIBYE

L'Algérie appelle à la retenue

Page 3

EL DJEICH DANS SON DERNIER NUMÉRO

L'ANP PRÊTE À SÉCURISER LA PRÉSIDENTIELLE

L'Armée nationale populaire est pleinement disposée à assurer la sécurité de toutes les étapes du processus électoral du scrutin présidentiel prévu le 7 septembre. C'est ce qu'a souligné la revue El Djeïch dans son dernier numéro du mois d'août.

Page 3



RÉGLEMENTATION DES CHANGES

De la souplesse pour les exportations

Page 4

JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024

L'Algérie égale son record d'Atlanta

Page 10

JOURNÉES NATIONALES DU DUO-DRAME

Appel à participation

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

TITULAIRES DE MASTER AU CHÔMAGE

Les diplômés réclament un accès à l'emploi

Les titulaires de master se retrouvent souvent en difficulté sur le marché du travail malgré leurs diplômes obtenus après des années d'études. Cette problématique a été officiellement portée à la connaissance du Premier ministre, Nadir Larbaoui, afin de trouver une solution pérenne à cette situation, qui perdure depuis une dizaine d'années.

En effet, les titulaires de master sont souvent confrontés à une situation paradoxale où, malgré leurs qualifications, ils peinent à trouver des emplois qui correspondent à leur niveau de formation. Face à ce problème, Ali Djellouli, député du FLN, a pris l'initiative d'adresser une lettre officielle au Premier ministre, accompagnée d'une pétition signée par de nombreux titulaires de master actuellement au chômage. Dans cette lettre, M. Djellouli met en avant la nécessité de réformer le cadre réglementaire afin de permettre aux titulaires de master d'obtenir des postes correspondant à leur niveau de qualification.

Dans cette correspondance, l'une des problématiques exposées, et qui revient souvent sur le devant de la scène, est la rareté des concours de recrutement ouverts aux titulaires de master. Il est ajouté à cela la tendance à les exclure des concours en raison de leur surqualification. M. Djellouli estime que la modification de la classification des diplômes et l'ouverture de concours spécifiques permettraient de mieux valoriser les compétences de ces diplômés.

Il est précisé qu'« alors que le diplôme de master représente un niveau d'études avancé, les opportunités d'emploi semblent souvent se limiter à des postes accessibles aux titulaires de diplômes inférieurs, comme les licences ou les BTS ». Ainsi, malgré leurs cinq années d'études supérieures, à chaque fois qu'ils postulent pour des concours qui exigent une licence, les diplômés en master sont automatiquement écartés pour surqualification. Cette disparité est exacerbée par l'absence de cadre légal ou réglementaire pour leur intégration dans des postes à responsabilités correspondant à leur niveau de qualification.



Une situation paradoxale.

Face à cette situation, les titulaires de master ont formulé plusieurs propositions pour améliorer leur accès à l'emploi. En premier lieu, ils réclament la révision de la classification des diplômes dans la fonction publique, en faisant passer le master de la classe 13 à la classe 14. Cette mesure viserait à aligner le niveau de qualification avec les opportunités d'emploi disponibles et à reconnaître le master comme un diplôme de haut niveau.

Une autre proposition est l'ouverture de concours spécifiquement destinés aux titulaires de master. Cette mesure permettrait de créer des opportunités de recrutement adaptées à leur niveau de formation et d'assurer une meilleure correspondance entre les compétences des candidats et les exigences des postes.

En outre, les titulaires de master demandent à ce que le secteur privé puisse adapter ses politiques de recrutement pour inclure leurs qualifications dans les processus de sélection.

Il convient de rappeler que la problématique de l'accès de travail pour les titulaires de master dure depuis une dizaine d'années, soit depuis la mise en place du système LMD (Licence -Master -Doctorat). Cependant, le mécontentement des titulaires de master est monté d'un cran il y a plus d'une année, et ce suite à l'opération de recrutement direct pour les titulaires de magistère et de doctorat, conformément aux directives du président de la République.

Cette décision avait provoqué une vague de protestations parmi les diplômés, qui se sentaient injustement exclus des opportunités d'emploi réservées aux autres niveaux de diplôme. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait alors rétorqué que seuls les titulaires de magistère et de doctorat pouvaient bénéficier de ces opérations de recrutement direct. Il avait expliqué que les recrutements concernaient principalement les titulaires de magistère et de doctorat, justifiant cette mesure par la nécessité d'intégrer les titulaires de magistère, issus de l'ancien système éducatif, dans le monde du travail.

Néanmoins, il a été affirmé que cette mesure était temporaire et que les futurs recrutements se concentreraient davantage sur les titulaires de doctorat, excluant de facto les détenteurs de master de tout espoir de recrutement direct. Cette décision avait alors attisé la colère des titulaires de master qui, face à cet argumentaire, avaient vivement dénoncé une situation ubuesque.

Ils avaient affirmé que cela reflétait clairement les défis auxquels ces diplômés sont confrontés et révélait des lacunes importantes dans le système actuel de recrutement et de reconnaissance des diplômes. D'autant plus que la différence entre le magistère et le master est due à l'évolution du système éducatif, d'où la nécessité de la mise en place d'une équivalence dans les droits de recrutement, car les deux diplômes mènent au doctorat.

Sihem Bounabi

ECOLES PRIVÉES

De nouvelles mesures

LE NOUVEAU cahier des charges relatif à l'ouverture d'écoles d'enseignement privés est fin prêt et sera bientôt publié par le ministère de l'Education nationale, en vue de réglementer le travail et l'activité de ces établissements.

Ce nouveau cahier des charges est venu, selon le ministère de l'Education, pour mettre fin à certaines incohérences relevées ces dernières années. Il dictera de nouvelles règles selon lesquelles toute autorisation d'ouverture ou agrément d'une école privée doit répondre aux exigences de la carte scolaire de wilaya. C'est-à-dire que l'école privée viendra répondre aux besoins du secteur de l'éducation puisque, précise le ministère, il s'agit d'un seul système scolaire.

Ainsi, ces établissements scolaires sont tenus, selon le nouveau cahier des charges, d'aménager des cours pour la récréation et les jeux ainsi que des terrains destinés à l'activité sportive. Les établissements qui ne répondent pas à cette exigence seront privés de l'obtention d'un agrément.

Les chefs d'écoles privées sont exhortés à accorder plus de facilités au personnel d'inspection relevant du ministère de l'Education nationale d'effectuer des visites de contrôle pédagogique et administratif au sein de leurs établissements et de tenir compte de leurs rapports et enquêtes réalisés, ce qui contribuera à corriger les erreurs et à remédier aux déséquilibres en temps opportun.

Le nouveau projet de cahier des charges interdit l'implantation d'établissements d'enseignement privés dans une même zone, car ils doivent être séparés les uns des autres par une distance qui sera déterminée dans le cadre de la nouvelle réglementation.

Cette clause s'appliquerait aux nouvelles écoles, qui devront obtenir une accréditation, mais cela inclura également les anciennes écoles privées, surtout après que des rapports ont prouvé l'existence de nombreuses écoles dans une même localité, parfois très proches les unes des autres, alors que des communes et autres régions du pays ne disposent pas d'institutions privées.

Par ailleurs, le nouveau cahier des charges prévoit plus de pouvoirs pour les commissions mixtes chargées d'étudier les demandes de création d'établissements d'enseignement privés. Toutefois, les services des directions l'éducation restent les seules autorités à prendre des décisions décisives comme celles de la fermeture définitive ou provisoire de tout établissement d'enseignement privé ne respectant pas la réglementation.

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, avait annoncé, au mois de mars, que le projet d'un nouveau cahier des charges relatif à l'ouverture d'écoles privées est « en cours de préparation », assurant que sa mise œuvre allait contribuer à renforcer le secteur de l'éducation. Selon le ministre, ce nouveau cahier des charges est en phase de préparation dans le cadre du soutien à l'enseignement privé et pour assurer un meilleur encadrement de ces établissements éducatifs. Il a fait savoir, à cet effet, que l'enseignement privé et l'enseignement public sont « complémentaires et répondent aux mêmes normes et au même programme, et partagent les mêmes objectifs, à savoir assurer un meilleur enseignement aux élèves scolarisés ».

Il a précisé que « cette démarche s'inscrit dans le sillage des efforts menés depuis plusieurs années par l'Etat en vue de parfaire davantage l'enseignement éducatif », ajoutant qu'« il y a un besoin dans ce domaine qui requiert de la rigueur et que les futures écoles répondent aux critères exigés et se conforment à la législation ».

Pour rappel, un accord a été signé conjointement, en 2020, par le ministère du Commerce et le ministère de l'Education nationale pour établir un nouveau cahier des charges, en vue d'organiser les écoles d'enseignement privés et mettre un terme à différents problèmes, tout en aplanissant de nombreuses entraves.

Ce nouveau cahier des charges permettra de protéger les droits des élèves et de mettre fin à l'anarchie qui a prévalu durant plusieurs années, notamment durant la période du Covid-19, lorsqu'un conflit éclata à cette époque au sujet du remboursement des frais de scolarisation du troisième trimestre que les parents avaient payé à l'avance.

Lynda Louifi

EL DJEICH DANS SON DERNIER NUMÉRO

L'ANP prête à sécuriser la présidentielle

L'Armée nationale populaire est pleinement disposée à assurer la sécurité de toutes les étapes du processus électoral du scrutin présidentiel prévu le 7 septembre. C'est ce qu'a souligné la revue El Djeïch dans son dernier numéro du mois d'août.

Dans un éditorial, la revue a souligné que « notre pays qui s'apprête à organiser des élections présidentielles anticipées, et comme elle l'a toujours fait lors des grands rendez-vous nationaux, l'ANP est pleinement disponible et prête à sécuriser toutes les étapes du processus électoral, en veillant à ce que toutes les conditions de sécurité soient réunies pour son succès et permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir électoral dans un climat empreint de calme et de quiétude ».

La revue a indiqué que l'Algérie célèbre « ce mois-ci deux évènements mémorables de notre Histoire riche en gloires et héroïsmes : le double anniversaire des offensives du Nord-constantinois, le 20 août 1955 et la tenue du Congrès de la Soummam, le 20 août 1956, tout comme nous vivons l'atmosphère du troisième anniversaire de la Journée nationale de l'ANP, instituée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, le 4 août de chaque année ». Cette célébration vient « orner le registre des dates mémorables de notre glorieuse Histoire, en guise de témoignage du plus haut sentiment de gratitude et de reconnaissance de la Nation envers notre vaillante armée ».

« Une armée d'orientation républicaine, d'essence nationale, de composante populaire et fidèle aux principes de Novembre de par les efforts acharnés déployés et le rôle axial qu'elle a joué et continue de jouer pour protéger la Patrie, assurer la sécurité et la quiétude de son peuple et préserver son intégrité territoriale contre toutes les menaces » rappelle encore l'éditorialiste.

Citant le président de la République, l'auteur affirme : «C'est une armée en cohésion avec le peuple qui gagne en dignité et en élévation, de par la place qu'elle occupe dans le cœur de la Nation et de par le patriotisme et l'engagement des officiers, des soldats et de tous ses personnels affiliés.» Et d'ajouter : «L'ANP est une armée de la Nation et la Nation est protégée par son armée»…, «Nous avons nos propres capacités, notre armée est forte et le peuple algérien, si fort, jouit de la fierté nationale et demeure attaché à l'unité nationale.»



Un scrutin dans un climat de quiétude.

Pour El Djeich, « ce jour consacre la conversion de l'ANP, qui venait de s'acquitter pleinement de son devoir en affranchissant notre territoire sacré des affres de l'occupation coloniale, en Armée populaire nationale qui a poursuivi le parcours sur la même voie, en portant les mêmes valeurs et principes. Ce jour constitue donc une occasion pour évoquer les grandes réalisations et victoires remportées par notre vaillante armée depuis l'indépendance à ce jour, grâce à ses fils valeureux qui ont préservé les valeurs de notre glorieuse Révolution, contribué à l'édification de l'Algérie indépendante, débarrassé notre Patrie des séquelles de l'occupation barbare, préservé la République de la barbarie du terrorisme sanguinaire, et apporté un soutien et un appui permanents aux citoyens dans l'adversité et les difficultés traversées, en particulier lors des catastrophes naturelles ».

L'éditorialiste de la revue estime qu'aujourd'hui, « au moment où l'ANP continue avec engagement, compétence et conscience, sans relâche ni hésitation, d'accomplir ses nobles missions nationales de défense de la souveraineté de l'Algérie et de son indépendance, de la préservation de son intégrité et de son unité nationales, sa sécurité et sa stabilité, à la lumière des perturbations qui caractérisent la scène régionale et internationale ainsi que les conflits et tensions qui y prévalent, dont la gravité est exacerbée par le lien établi avec les activités des organisations terroristes et des réseaux du crime organisé transnational sous toutes ses formes, exige un haut niveau de vigilance et la sensibilisation ainsi que la mobilisation de tous les fils loyaux du pays ».

Selon El Djeich, « la défense de notre pays et la préservation de sa souveraineté sont aujourd'hui l'affaire de tous, qui exige l'intensification, l'unification et la coordination des efforts pour relever tous les défis et faire face à toutes les menaces, quelles que soient leur nature et leur source, et permettre ainsi à notre pays d'aller de l'avant et de retrouver sa place dans le concert des nations ».

« Ceci dans une Algérie nouvelle qui avance à pas sûrs et résolus vers la renaissance et le progrès dans différents domaines et à tous les niveaux, à travers des réalisations qui en ont fait aujourd'hui un acteur incontournable au double plan régional et international et une source de stabilité dans la région », écrit l'éditorialiste, qui ajoute que « c'est l'expression d'une approche fondée sur un ensemble de principes et de constantes dont le respect de la légitimité internationale, la non-ingérence, le règlement pacifique des conflits et le soutien aux causes justes, en particulier les causes palestinienne et sahraouie ».

Enfin, l'auteur met en exergue les déclarations du général d'Armée, Said Chanegriha qui avait souligné que « l'ANP veillera au renforcement du lien sacré qui l'unit à son peuple et qui confère à notre pays davantage de force et de résilience, qui le protège contre tous les dangers et toutes les menaces». « Ce lien et cette cohésion sont un rempart solide contre quiconque oserait porter atteinte à la terre sainte de l'Algérie ou à son unité populaire et territoriale et ses intérêts vitaux», conclut l'éditorial.

Mohamed K.

CAMPAGNE ÉLECTORALE À TIZI OUZOU

Le FLN mise sur la mobilisation des jeunes

EN PRÉVISION de la campagne électorale, et sur initiative du mouhafadh Kamel Ouguemat, la mouhafadha de Tizi Ouzou a organisé, hier, une rencontre pour expliquer son rôle majeur dans l'environnement national et l'implication de la jeunesse dans toute action, Une jeunesse sur laquelle elle mise en cette période cruciale préparatoire à la présidentielle du 7 septembre. Ce rendez-vous est à considérer comme « une rencontre d'avant-campagne électorale », a déclaré Ouguemat, lors de cette rencontre. Le mouhafadh, considéré comme « l'une des grosses cylindrées du parti » du FLN, a mis en évidence l'intérêt manifesté par les jeunes, notamment les étudiants, pour son parti. « Rien qu'à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, nous comptons 22 cellules estudiantines », a-t-il révélé avant de préciser que cette décision de faire impliquer la jeunesse a été rappelée à l'occasion de la tenue du 11e congrès du parti.

Aussi, M. Ouguemat a plaidé à ce que reconnaissance et hommage soient rendus à ces étudiants lesquels ont également provoqué et préparé cette rencontre d'avant-campagne. Plus tard, il mettra un accent particulier sur l'importance des présidentielles en assurant que la famille du FLN fera une bonne campagne électorale pour son candidat Abdelmadjid Tebboune. Notons également que beaucoup d'étudiantes et étudiants sont montés sur la tribune pour indiquer que de tous les temps, ce sont les jeunes qui ont arrêté des décisions et initiés des actions au profit de la société.

Les mêmes intervenants ont évoqué, dans ce sens, le premier Novembre 1954. Ils ont également donné les raisons de leur choix ayant porté sur le candidat Abdelamdjid Tebboune. « Son premier mandat a été positif ; et il n'est donc que normal que nous le soutenions pour un second », ont-ils soutenu.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

AFFRONTEMENTS EN LIBYE

L'Algérie appelle à la retenue

C'EST ENCORE l'escalade et le risque d'une nouvelle guerre en Libye. La situation est tendue entre le gouvernement d'union nationale, basé à Tripoli et reconnu par l'ONU et le clan du maréchal Hafter qui dirige une armée soutenue par des milices étrangères et dont la direction est basée à Benghazi. Ces tensions ont été déclenchées après des déploiements de troupes de Haftar en direction d'une zone du sud-ouest du pays, près de la frontière avec l'Algérie. Ces mouvements militaires risquent de s'élargir jusqu'aux frontières nord du pays, vers les voies de passages avec la Tunisie, en passant par la ville stratégique de Ghadamès et notamment son aéroport, situé à 650 km de Tripoli, qui constituent l'un des objectifs de Hafter. L'état-major des forces du Gouvernement d'union nationale (GNU), basé à Tripoli (ouest), a annoncé jeudi dernier avoir mis ses unités «en état d'alerte», leur ordonnant d'être «prêtes à repousser toute éventuelle attaque». Les forces dirigées par le fils cadet de Haftar, ont annoncé mener une «opération globale», visant officiellement, selon elles, à «sécuriser les frontières sud du pays et à renforcer la stabilité dans ces zones stratégiques».

Mais Tripoli a réagi en soulignant «suivre avec grande inquiétude les mobilisations militaires des forces de Haftar dans le sud-ouest, visant clairement à renforcer son influence et étendre son contrôle» sur ces «zones stratégiques», à la frontière entre la Libye, Tunisie et Algérie. Pour Tripoli, ces mouvements sont une menace directe pour le cessez-le-feu de 2020, sapant tout «effort visant à réunifier l'institution militaire» et pouvant causer «l'effondrement du processus politique». Cette situation inquiète l'ONU, dont la mission en Libye a appelé avant-hier à «une désescalade» et à «éviter d'autres tensions». La Manul a appelé dans un communiqué «toutes les parties en présence à faire preuve de la plus grande retenue et à éviter toute action militaire provocatrice qui pourrait mettre en péril la stabilité fragile de la Libye et la sécurité de sa population». Ces inquiétudes sont partagées par l'Algérie, directement concernée par les nouvelles tensions et l'instabilité des régions frontalières avec la Libye. Alger, par le biais d'un communiqué du ministère des Affaires étrangères, a indiqué qu'elle partage « entièrement les préoccupations exprimées par les Nations unies, appelant les parties libyennes à « la sagesse et à la retenue ». Alger estime que « face au nombre, à la diversité et à la complexité des obstacles auxquels se heurte encore la recherche d'un règlement pacifique à la grave crise que vit ce pays frère, la cessation des affrontements fratricides est un acquis précieux qu'il faut préserver à tout prix ». « En conséquence, l'Algérie appelle toutes les parties libyennes à la sagesse et à la retenue pour épargner à leur pays et à leur peuple les retombées tragiques d'une reprise des affrontements dont les premières victimes sont toutes désignées : la solution pacifique de la crise, la réconciliation inter-libyenne, la réunification des institutions et en particulier les institutions sécuritaires, l'arrêt des ingérences étrangères et l'avènement d'une nouvelle ère de sécurité, de stabilité et de prospérité en Libye », assure encore le MAE.

Hachemi B.

AVIATION CIVILE, TRANSPORT ET MÉTÉOROLOGIE

L'Algérie et la Tunisie renforcent leur coopération

L'ALGÉRIE et la Tunisie viennent de renforcer leur partenariat à travers la signature d'un accord-cadre de coopération dans le domaine du transport, de la logistique et de la météorologie ainsi d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'aviation civile. C'est ce qu'a indiqué le ministère des Transports dans un communiqué, précisant que la signature de ces accords de coopération intervient à l'occasion d'une visite qu'a effectué le ministre des Transports en Tunisie où il s'est entretenu avec la ministre tunisienne de l'Equipement et du Logement, en charge du ministère des Transports. Lors de cette réunion qui a vu la signature de ces conventions de coopération, laquelle a été supervisée par les deux responsables en présence de directeurs généraux d'entreprises et d'établissements relevant du département du transport des deux pays, en plus des représentants diplomatiques des deux pays, il a été aussi question des moyens de développer la coopération entre les deux pays dans le secteur des transports de divers type. Il a été ainsi convenu d'élaborer un programme de travail et de fixer un calendrier pour sa mise en œuvre, a précisé le ministère des Transports, affirmant que cela «contribuera à établir un partenariat entre les institutions des deux pays travaillant dans le secteur des transports, de la logistique et de la météorologie». Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a à cette occasion relevé le niveau des relations bilatérales entre les deux pays frères, soulignant la disponibilité de l'Algérie à soutenir tous les programmes et initiatives qui hisseront les relations bilatérales à un niveau avancé, conformément aux directives des hautes autorités du pays, et aux aspirations des deux peuples frères. Pour sa part, la ministre Sarah Al Zafarani Al Zanzari qui a exprimé sa satisfaction quant à la remise en service de la ligne ferroviaire de transport de voyageurs entre l'Algérie et la Tunisie, après son interruption pendant trois décennies, a souligné l'importance de cette rencontre bilatérale. «C'est une occasion de discuter des questions liées au secteur des transports», a-t-elle indiqué, notant que cela reflète aussi la volonté des deux pays de faire progresser davantage la coopération bilatérale dans tous les domaines, conformément à la volonté commune des hauts dirigeants des deux pays.

H. B.

RÉGLEMENTATION DES CHANGES

DE LA SOUPLESSE POUR LES EXPORTATIONS

La révision annoncée de la loi 14-04, fixant les conditions de transfert de capitaux à l'étranger au titre de l'investissement à l'étranger par les opérateurs économiques de droit algérien ouvrira de nouvelles perspectives pour les exportations algériennes. C'est ce qu'a affirmé, hier, le consultant à l'export Ali Bey Nasri.



Ali Bey Nasi.

Il a fait part de la mise en place d'un comité de réflexion visant l'amendement de cette loi relative à l'investissement à l'étranger, qui est en vigueur depuis 2004. « Il s'agit d'amender tous les articles, dont les articles 02 et 03 notamment qui mettaient sur le même pied d'égalité l'investissement et les bureaux de représentation des entreprises à l'étranger», a-t-il précisé. Le même responsable a mis en exergue le fait qu'un bureau de représentation ou un bureau de liaison n'a pas un caractère commercial. « C'est plutôt un outil dont ont besoin plusieurs entreprises pour plus de visibilité» a-t-il souligné, estimant que le bureau de représentation est un premier pas avant l'investissement. « C'est à travers lui qu'on y va, quelque part, on observe, on recrute un personnel dédié à la prospection des marchés et ce n'est qu'en arrivant à maturité qu'on se lancera ensuite dans l'investissement», a-t-il expliqué dans son intervention sur les ondes de la radio nationale. Selon lui, l'investissement à l'étranger est devenu un impératif si nous voulons développer les exportations surtout vers l'Afrique. « On a besoin de construire un réseau commercial à travers les entreprises qui sont en mesure de le faire parce qu'elles maîtrisent la création des réseaux, elles connaissent leurs produits, en sus des services après-vente», a-t-il expliqué, ajoutant que l'Algérie doit être présente à l'échelle l'internationale notamment en Afrique.

Concernant les filières sur lesquelles il faut impérativement travailler pour atteindre la valeur de 29 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures à l'horizon 2030, et ce, en coordination avec les institutions financières à l'instar de la Banque d'Algérie, Ali Bey Nasri a indiqué que de nouvelles dispositions vont être mises en place pour permettre l'exportation des produits subventionnés, en particulier les céréales, le sucre et l'huile de Soja. Pour ce qui est de l'initiative de la BA lancée récemment pour réunir des acteurs économiques et financiers dans le cadre d'une rencontre sur l'exportation, lors de laquelle a été débattu le règlement 14-04, le consultant en export s'est dit satisfait de l'écoute nécessaire que les invités ont eu lors de cette réunion, tenue en application des orientations du président de la République. Il a ainsi exprimé son optimiste quant à l'issue de cette large consultation autour de la BA pour la révision de la réglementation en vigueur dans le cadre de cette réflexion, avec les organisations patronales.

Sur le terrain, l'application des orientations du président de la République a occasionné, selon Ali Bey Nasri, la création de deux banques à l'étranger, Algeria Bank au Sénégal (ABS) et Union Bank en Mauritanie (UBM), en l'occurrence, avec des orientations d'aller au Cameroun et vers la Côte d'Ivoire. « Ces banques sont tout à fait prêtes à accueillir les entreprises algériennes», a assuré l'expert. Cependant, avise-t-il, il ne faut pas s'attendre à ce qu'ABS ou l'UBM couvrent les activités des opérateurs économiques, c'est plutôt ces derniers qui vont y ouvrir des comptes et générer des chiffres d'affaires domiciliés au niveau de ces banques.

Il faut savoir, dit-il, que cette remise à niveau du règlement 14-04 est nécessaire pour cadrer le rôle de chacun, Etat, banques et des opérateurs économiques, sachant que l'investissement en Afrique n'est pas facile, où il y a une sérieuse concurrence, sans oublier que l'assiette des produits destinés à l'exportation est très limitée. Et de rappeler qu'» elle repose sur deux conditions : pas d'exportation au détriment de la consommation interne et pas d'exportation de produits subventionnés, excepté trois produits dont l'excédent est avéré, à savoir, les produits meuniers, l'huile de soja et le sucre».

Rim Boukhari

LE CAAID LANCE L'INITIATIVE «ROYA»

Un think tank novateur

OPÉRATEURS économiques, experts, porteurs de projets et acteurs de la société civile peuvent désormais donner leurs avis, émettre des propositions et contribuer à la construction d'une économie forte et durable. Cela est rendu possible grâce à l'initiative «Roya» (Vision) que vient de lancer le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID). Elle se veut un espace d'échange de visions et de propositions, qui vont être examinées par des commissions ad hoc et dont les recommandations seront transmises aux instances et départements concernés.

Lancée il y a à peine une semaine par le CAAID, l'initiative «Roya», qui vise à formuler des propositions à moyen et long terme sur les différents secteurs économiques, à même de bâtir une économie durable et forte, attire déjà. 150 membres se sont déjà inscrits à cette initiative. C'est ce qu'a indiqué Amine Boutalbi, président du CAAID, lequel a souligné l'importance de cette initiative, qui est appelée à être un espace de débat, d'échange et de propositions.

Placée sous le slogan «Construisons un avenir meilleur», cette initiative attire aussi les opérateurs économiques. En effet, 300 opérateurs désirent adhérer à cet espace, selon le président du CAAID, qui a qualifiée cette initiative d'outil «pour transformer les défis en opportunités et pour construire des mécanismes de coopération efficaces entre tous les acteurs de la société, y compris le gouvernement, le secteur privé, le secteur public et la société civile». Dans sa déclaration à l'agence officielle, il a indiqué que cette initiative aspire à «réaliser une économie algérienne diversifiée et durable en mesure de faire face aux défis mondiaux d'ici à 2040, et au moyen de laquelle l'Algérie deviendra un pays leader dans les domaines de la technologie, de l'innovation, et de l'économie verte, afin de réaliser la sécurité alimentaire, énergétique, hydrique et environnementale». Pour sa part, le coordinateur de l'initiative, Abdelhakim Hadjou, a précisé que l'objectif de cette initiative est de «déterminer les obstacles rencontrés par chaque secteur économique et de coordonner entre ces secteurs pour en assurer le développement, au même rythme, par l'ouverture de canaux de communication entre les acteurs de chaque domaine».

Selon lui, cette initiative devrait «nous offrir une vision extérieure globale et claire de ce qui se passe dans notre économie, avec la possibilité de bénéficier progressivement des avancées enregistrées dans les pays les plus développés». La présentation de cette initiative a été faite avant-hier, à Alger. Elle est conduite par un conseil composé de six membres et 36 commissions thématiques qui veillent, chaque semaine, à lancer un débat sur les moyens de développer un secteur économique donné, en sollicitant des chaînes créées spécialement à cet effet via les réseaux sociaux (WhatsApp, Telegram, Facebook, LinkedIn), l'objectif étant d'obtenir des propositions écrites, selon le président du CAAID. Ce dernier a tenu à rappeler que tous les opérateurs économiques, experts, porteurs de projets et acteurs de la société civile peuvent contribuer à l'élaboration de ces propositions, avant leur soumission pour examen à des commissions ad hoc, et ce dans le cadre de conférences, dont les recommandations seront communiquées aux instances consultatives et aux ministères.

Les débats seront axés essentiellement autour du «développement des différents secteurs d'activité économique et d'investissement dans les jeunes et les porteurs de projets, le renforcement de l'innovation, la relance du rôle de la communauté nationale à l'étranger, outre le soutien de l'économie verte, de l'énergie renouvelable et l'autonomisation de la femme», a-t-il ajouté.

Lilia Ait Akli

REPRISE DES FEUX DE FORÊT

25 FAMILLES ÉVACUÉES À AKFADOU

Menacées par un important feu de forêt hier, en milieu de journée, 25 familles des villages Mezoura et Ilvathen, commune d'Akfadou, ont été évacuées par la Protection civile de leurs foyers touchés par les incendies.

Les familles en question ont été hébergées dans plusieurs endroits, dont la bibliothèque communale de la commune Tifra et autres établissements scolaires, alors que d'autres ont aussi été évacuées par précaution vers la salle omnisport de Tiniri et Ath Alouane, dans la commune d'Akfadou, en attendant l'extinction des brasiers.

Deux personnes ont été évacuées dans un état de choc vers la polyclinique de la commune.

Des colonnes de fumée ont envahi la commune et les régions du pourtour. La Protection civile de la wilaya de Béjaïa a déployé les unités de Sidi-Aïch, Chemini et Akfadou pour éteindre les flammes aux côtés des services des forêts.

Les services de l'APC ont, également, mobilisé plusieurs camions-citerne.

Il en est de même pour les particuliers qui, eux aussi, ont mobilisé leurs camions citernes. L'opération d'extinction se poursuivait encore à l'heure ou mettons sous presse et les flammes sont fortement attisées par les vents avançant, heureusement, vers la montagne, selon les habitants. Les flammes ont gagné le village Tagroudja vers 16h se rapprochant des habitations. Les autorités tentaient dans l'après-midi de convaincre les habitants de ce village de quitter leurs foyers en raison de l'avancée très rapide des flammes à cause du vent.



Ça brûle à Béjaïa.

Plusieurs citoyens des régions voisines ont rallié la commune d'Akfadou afin de porter main-forte aux services des forêts et aux pompiers, entre autres, qui luttaient âprement contre les brasiers qui ont détruit une dizaine d'hectares de végétation dont des arbres fruitiers. Trois avions bombardiers de types AT 802 ont été dépêchés sur les lieux dans l'après-midi afin de faire des largages d'eau et réduire la portée des flammes avant la tombée de la nuit ou les opérations d'extinction sont souvent difficiles. «Le feu est maitrisé», a affirmé Mme Latifa Medjber, chargée de communication de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa affirmant que le détachement de la wilaya de Sétif, les colonnes mobiles des wilayas de Laghouat et Bordj-Bou-arréridj ont été déployées aussi afin d'éteindre les flammes qui sont aidés aussi par les températures très en hausse hier dans la région.

Pour rappel, plusieurs foyers ont été enregistrés avant-hier à Adekar et Barbacha. Ceux de Barbacha ont, totalement, été éteints. Cependant, il restait seulement un foyer d'incendie parmi les trois enregistrés à Aguemoune Oukerdouche, commune d'Adekar. La Protection civile a tenue à rassurer la population que l'incendie est sous contrôle voire maitrisé. Cependant, plusieurs hectares de végétation dont des arbres fruitiers ont été dévorés par les flammes. Aucun bilan n'a été communiqué à ce sujet. Notons que le wali de Béjaïa s'est rendu sur les lieux avec le directeur général et le directeur de wilaya de la protection civile ainsi que plusieurs cadres.

N. Bensalem

Les autorités mettent le paquet

LES AUTORITÉS intensifient leurs efforts pour combattre les incendies qui ravagent les forêts de Tizi Ouzou et Béjaïa. Les directeurs généraux de la Protection civile et des Forêts se sont rendus sur les lieux des sinistres pour superviser les opérations de lutte contre les feux.

Le colonel Boualem Boughlef, DG de la Protection civile, a effectué, hier, une visite dans la wilaya de Béjaïa pour suivre de près les opérations d'extinction des incendies dans la forêt d'Adekar. Il a inspecté le dispositif d'intervention en place et a donné des instructions pour renforcer les mesures préventives afin d'éviter la propagation des incendies aux zones urbaines.

M. Boughlef a inspecté le dispositif d'intervention mobilisé et suivi des explications sur le déroulement de l'opération d'extinction des autres incendies en activité, a précisé un communiqué de ce corps de protection. Il donné des instructions à l'effet de renforcer le dispositif d'intervention et de prendre toutes les mesures préventives nécessaires en vue d'éviter la propagation de cet incendie aux agglomérations.

La veille, le Colonel Boughlef avait déjà supervisé les interventions à Tizi-Ouzou, dans les communes d'Aït Frah, Imrabden et Azouza, situées dans la commune de Larbaâ Nath Irathen. Lors de cette visite, il avait ordonné de doter les équipes de moyens matériels et humains supplémentaires pour garantir la protection des personnes et des zones résidentielles.

Le DG des Forêts, Djamel Touahria, était également sur le terrain à Tizi-Ouzou hier matin. Il a supervisé les opérations de lutte contre les incendies dans la région de Larbaâ Nath Irathen, particulièrement touchée par les feux des 9 et 10 août.

M. Touahria a reçu des renforts en camions de lutte contre les feux en provenance des wilayas de Bouira et Boumerdès.

En réponse aux incendies, une mobilisation importante a été mise en place, incluant des moyens humains et matériels par la Protection civile, le secteur des forêts et les collectivités locales. Le Croissant-Rouge algérien ainsi que de nombreux bénévoles ont également contribué aux efforts d'extinction. Les autorités continuent de surveiller la situation et de mobiliser les ressources nécessaires pour lutter contre les incendies. Les efforts conjoints visent à protéger les populations, préserver les forêts et limiter les dégâts causés par ces sinistres. Face à la gravité des incendies en cours, les interventions des autorités et des équipes de secours se montrent essentielles pour maîtriser la situation. La coordination entre les différents services et la mobilisation de moyens matériels conséquents témoignent de l'engagement des autorités algériennes à protéger les forêts et les communautés touchées.

Un scénario similaire a été observé dans la wilaya de Tizi Ouzou dont le souvenir des énormes incendies d'août 2021 reste gravé dans les mémoires. A noter que la Protection civile continuait, hier, en fin de journée, de lutter également contre deux incendies à Adekar et Barbacha dans la wilaya de Béjaia, dans la commune de Sidi Abdelaziz à Tébessa, dans la commune de Takssana à Jijel, et dans la commune de Machrouha à Souk Ahras.

Meriem Djouder

Larbaâ Nath Irathen et Béni Douala durement touchés

CE SONT des milliers d'arbres fruitiers, notamment l'olivier, des milliers de ruches et plusieurs poulaillers qui ont été la proie des flammes au cours des journées de vendredi et samedi derniers, au niveau des communes de Larbaâ Nath Irathen et Béni Douala.

A Larbaâ Nath Irathen, ce sont les villages d'Atth-Frah, Ath-Atteli, Hag et Kentra qui ont été durement touchés par les incendies. Dans la commune de Béni-Douala, les flammes ont touché les villages de Tagrara, Taourirt-Moussa et Thakrart. Au niveau de cette commune, les secouristes ont procédé à l'évacuation des familles et c'est au village de Tha-Khellil qu'on leur a trouvé refuge. A Larbaâ Nath Irathen aussi, il y a eu évacuation des populations pour les mettre hors du danger des flammes. Selon des sources bien informées, c'est au niveau du chef-lieu de la commune qu'un refuge de fortune a été installé.

C'est aussi au niveau de cette commune de la Haute-Kabylie qu'il y a eu destruction par les flammes de deux maisons ainsi que des véhicules. Devant la gravité de la situation, les éléments de la Protection civile ont été obligés d'avoir recours à des moyens colossaux humains et matériels, appuyés par 6 avions bombardiers d'eau AT 802 et un avion BE 200. Le directeur général de la Protection civile, Boualem Boughalem, était sur place. C'est lui-même qui a donné les ordres et les instructions à ses subalternes pour maîtriser les feux. Les éléments de la Protection civile ont réussi à maîtriser le sinistre après plus de deux jours de lutte ininterrompue. Ce n'est qu'au petit jour de la journée d'hier que les feux ont été éteints.

Par ailleurs, les localités de Yattafen et Akbil, plus précisément au niveau du village d'Ath-Ouavane, ont été la proie des flammes au cours de la journée de vendredi dernier en fin d'après-midi.

Les secouristes, fortement mobilisés, ont finalement réussi à maîtriser les feux. Il n'y a heureusement pas de dégâts humains et les dégâts occasionnés se limitent à la perte d'arbres et de rameaux forestiers.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

MÉDÉA

Plus d'une quarantaine d'incendies circonscrits en une semaine

PLUS d'une quarantaine d'incendies qui s'étaient déclarés entre le 4 et 10 août à travers plusieurs localités de Médéa ont été circonscrits et des habitations ont été protégées des flammes suite au déploiement des unités d'intervention de la Protection civile, a indiqué, hier, un communiqué de ce corps constitué. Selon la même source, le plus important incendie a été enregistré vendredi soir, au massif forestier de El-Ghrous, commune d'El-Hamdania, au nord de Médéa, ayant nécessité la mobilisation de la colonne mobile et des équipes de lutte contre les incendies de la Conservation des forêts. Le déploiement rapide et en nombre des équipes d'intervention a permis de circonscrire l'incendie et d'éviter sa propagation au reste du massif forestier, a-t-on relevé. Plusieurs parcelles agricoles et des habitations situées à proximité de ces foyers d'incendies qui ont eu lieu dans la partie nord-est, à l'ouest et au sud-ouest de la wilaya, ont été protégées grâce à l'intervention des unités affectées au sein du dispositif de lutte contre les incendies de forêts.

N. B.

GUERRE GÉNOCIDAIRE À GAZA

Les civils continuent de subir le poids de l'agression

Depuis plus de dix mois, les civils de Gaza «continuent de subir le poids de la guerre au milieu de la terreur, des déplacements et de souffrances sans fin», a déclaré hier le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland.



Commentant le bombardement par l'armée sioniste de l'école Al-Tabaeen, qui a coûté la vie à une centaine de Palestiniens, Wennesland a indiqué, dans un communiqué publié avant-hier soir que «le coût en vies humaines de cette guerre est évident chaque jour qui passe alors que nous sommes témoins d'une autre frappe dévastatrice sur une école qui abrite des milliers de Palestiniens déplacés».

«Les civils continuent, quotidiennement, de supporter le poids de cette guerre au milieu de la terreur, de déplacements et de souffrances sans fin», a-t-il ajouté, tout en soulignant qu'il est grand temps de mettre fin à ce cauchemar.

En ciblant l'école Al-Tabaeen, le nombre d'écoles abritant des personnes déplacées et qui ont été bombardées par l'armée sioniste à Gaza au cours des 10 derniers jours est passé à 7 établissements.

De son côté, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a souligné la nécessité de protéger les écoles et les refuges et de cesser la violence contre les enfants. «Il y a eu des rapports horribles faisant état d'une autre attaque ce matin (samedi) contre une école à Gaza abritant des personnes déplacées, et des rapports faisant état de meurtres et de blessures d'enfants dans un endroit où ils pensaient être en sécurité», a indiqué l'UNICEF sur «X», selon Wafa.

Il est à rappeler qu'avant-hier à l'aube, l'armée d'occupation terroriste a perpétré un nouveau massacre dans l'école Al-Tabaeen, qui abrite des Palestiniens déplacés dans le quartier d'Al-Daraj, dans le centre de Gaza, faisant plus de 100 martyrs, et des centaines de blessés. Cette école servait d'abri à des centaines de personnes, en majorité des femmes et des enfants.

L'offensive sioniste à Gaza a fait jusqu'à présent 39.790 martyrs depuis octobre 2023, d'après des données du ministère palestinien de la Santé. Elle a provoqué un désastre humanitaire dans le territoire palestinien menacé de famine, selon l'ONU. En dépit de ces carnages à répétition, l'armée sioniste poursuit en toute impunité son agression barbare contre les civils, et tout en bonifiant du soutien et des aides militaires des États-Unis et de quelques pays occidentaux.

DE NOUVEAUX ORDRES D'ÉVACUATION À KHAN YOUNES

L'armée sioniste a élargi hier ses ordres pour évacuer les zones de la ville de Khan Younes, au sud de la bande de Gaza, tout en faisant exploser plusieurs maisons à l'ouest de la ville de Rafah (sud), rapportent des médias.

Des sources médicales du complexe médical Nasser citées par des médias ont déclaré que «cinq personnes ont été blessées dans un bombardement (sioniste) qui a visé deux bâtiments de la ville résidentielle de Hamad, au nord de la ville de Khan Younes». Selon des médias, des avions de l'armée d'occupation ont attaqué à plusieurs reprises deux bâtiments de la ville de Hamad, quelques minutes après que leurs habitants aient été invités à évacuer.

Cela a coïncidé avec d'intenses frappes aériennes et des bombardements d'artillerie ciblant la ville de Bani Suhaila, à l'est de Khan Younes, et avec des tirs de drones quadricoptères, selon les mêmes sources.

C'est la troisième fois en une semaine environ que l'armée sioniste élargit les ordres d'évacuation dans la ville de Khan Younes, où elle a annoncé vendredi dernier le début d'une offensive militaire.

Depuis le 7 octobre, l'armée sioniste a mené plusieurs attaques dévastatrices contre la ville de Khan Younes, y compris dans des zones auparavant qualifiées de «sûres» de la ville, faisant des centaines de martyrs et de blessés et des destructions généralisées.

Dans la ville de Rafah, à l'extrême sud de la bande de Gaza, l'armée sioniste a mené des opérations de bombardement d'immeubles résidentiels dans les quartiers ouest de la ville.

L'armée sioniste mène une guerre dévastatrice contre Gaza depuis plus de dix mois, faisant plus de 131 000 victimes entre martyrs et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10 000 disparus, au milieu d'une destruction massive et d'une famine meurtrière.

Mohamed M.

PRISONNIERS PALESTINIENS DANS LES GEÔLES SIONISTES

Des conditions carcérales «tragiques»

LES CONDITIONS de détention des Palestiniens dans les prisons d'occupation sioniste soulèvent de plus en plus d'inquiétudes, en particulier pour les détenus souffrant de maladies. Ce constat alarmant est illustré par le témoignage de Bassam Mustafa Obaid, un prisonnier récemment libéré, qui a passé vingt longues années derrière les barreaux. Dans ses déclarations rapportées par l'agence de presse palestinienne Wafa, il souligne l'aggravation des conditions carcérales, qui se sont détériorées de manière significative depuis le début des agressions intensifiées contre la bande de Gaza en octobre 2023. Obaid évoque des traitements inhumains et un accès limité aux soins médicaux, exacerbant la souffrance des prisonniers déjà vulnérables.

M. Obaid décrit une réalité tragique pour les détenus, caractérisée par une «politique de vengeance et de punition» mise en œuvre par l'administration pénitentiaire de l'occupation. Cette politique se manifeste par des pratiques telles que l'isolement des prisonniers, la privation de leurs droits fondamentaux, des descentes répressives dans les cellules, ainsi qu'un traitement inhumain allant jusqu'à la torture et des insultes à caractère psychologique. Ces mesures semblent s'intensifier, exacerbées par les événements tragiques à Gaza.

Un autre aspect préoccupant évoqué par M. Obaid concerne la négligence médicale flagrante. Les prisonniers malades se voient souvent refuser l'accès à des soins appropriés, se contentant d'une nourriture de mauvaise qualité et d'un manque d'hygiène, aggravé par l'absence d'eau potable. Cette négligence met en péril la santé physique des détenus, ainsi que leur bien-être mental.

Les conditions décrites par M. Obaid ne diffèrent guère de celles vécues par leurs compatriotes en Cisjordanie occupée et à Gaza. Peu avant sa libération, il aurait même été menacé de ré-arrestation administrativement s'il se permettait de s'exprimer sur les conditions de détention. Ces intimidations témoignent d'une volonté manifeste de museler les voix qui pourraient dénoncer les abus en matière de droits de l'homme.

Début août, un groupe de détenus a également dénoncé les tortures et les conditions de détention inhumaines au sein des prisons sionistes, faisant écho aux déclarations de la Commission des affaires des prisonniers et des ex-prisonniers palestiniens. Ce climat de terreur s'inscrit dans le cadre d'une répression systématique visant les Palestiniens, exacerbée par l'agression barbare en cours.

Selon un rapport du Bureau des droits de l'homme des Nations Unies, des milliers de Palestiniens, arrêtés dans le cadre des agressions sionistes contre Gaza, ont été soumis à des traitements évoquant la torture. La situation est d'autant plus grave que depuis octobre 2023, au moins 53 détenus palestiniens ont trouvé la mort dans des installations militaires et des prisons israéliennes. De plus, le Comité international de la Croix-Rouge a été refusé d'accès aux installations où ces prisonniers sont détenus, une violation criante des normes internationales en matière de droits de l'homme.

R.I.

TUNISIE

Trois candidats retenus pour l'élection présidentielle

Trois candidats ont été retenus pour l'élection présidentielle tunisienne du 6 octobre prochain. Il s'agit d'Ayachi Zammel, Zouhair Maghzaoui et le président sortant Kaïs Saïed, déjà présenté comme le grand favori du scrutin. 14 autres candidatures ont été rejetées, faute d'avoir recueilli les parrainages nécessaires, a indiqué l'instance électorale tunisienne ISIE.

Annoncée avant-hier soir par l'instance électorale, la liste provisoire des candidats à l'élection présidentielle en Tunisie est composée du président sortant Kaïs Saïed, du secrétaire général du mouvement panarabiste de gauche Echaâb (« le peuple » en français, ndlr), Zouhair Maghzaoui, et du chef du parti Azimoun (« déterminés », ndrl), Ayachi Zammel.

La même source a fait savoir qu'elle a rejeté les dossiers des 14 autres prétendants pour manque de documents ou faute d'avoir recueilli les parrainages nécessaires. Ces aspirants à la magistrature suprême devaient présenter les signatures d'au moins 10 députés ou de 40 maires, ou encore 10 000 parrainages provenant de 10 circonscriptions avec au moins 500 parrainages dans chaque circonscription.

Lors d'une conférence de presse, le président de l'ISIE, Farouk Bouasker, a précisé que le candidat Ayachi Zammel avait présenté 10 457 parrainages valides alors que Zouhair Maghzaoui avait récolté 11 parrainages parlementaires. Le président sortant Kaïs Saïed, quant à lui, a déposé son dossier avec 248 467 parrainages.

La liste finale et définitive des candidats sera annoncée le 4 septembre prochain par l'instance électorale, après étude des recours. La campagne électorale doit officiellement commencer le 14 septembre pour s'achever le 4 octobre. Élu en 2019, le président sortant Kaïs Saïed avait officiellement annoncé le 19 juillet sa candidature



pour un second mandat de cinq ans, après avoir annoncé le 2 juillet la tenue du prochain scrutin présidentiel le 6 octobre 2024.

Son premier mandat était marqué par plusieurs réformes institutionnelles menées au cours de sa présidence. Alors qu'il est déjà présenté comme le grand favori à sa réélection, ses détracteurs l'accusent d'avoir « verrouillé » l'élection en sa faveur « en emprisonnant tous ses opposants », notamment Abir Moussi, la présidente du Parti destourien libre (PDL) ainsi que plusieurs personnalités du mouvement islamiste Ennahdha, dont son chef historique Rached Ghannouchi.

Le 25 juillet 2021, M. Saïd avait limogé le chef du gouvernement et gelé le Parlement avant de le dissoudre. Il a par la suite organisé un référendum sur une nouvelle constitution adoptée une année plus tard avec 94,6 % des voix, et à des élections législatives, régionales et locales qui ont été depuis organisées dans le cadre d'une refonte totale du système politique et institutionnel du pays.

Face au président sortant, les deux autres candidats Ayachi Zammel et Zouhair Maghzaoui participent pour la première fois à une élection présidentielle. Zouhair Maghzaoui, enseignant et ancien député, est le secrétaire général du mouvement Echaâb, un courant panarabiste de gauche fondé en 2005, qui revendique la tradition socialiste et nationaliste arabe. Ce mouvement a adhéré au processus de réformes institutionnelles menées le président tunisien et a activement participé aux différentes élections. Son ancien secrétaire général, Mohamed Brahmi, a été assassiné le 25 juillet 2013, quelques mois après l'assassinat de Chorki Belaid le 6 février de la même année. Les deux attentats terroristes visant ces deux personnalités politiques de la gauche tunisienne avaient provoqué une onde de choc dans le pays et entraîné des manifestations monstres qui avaient duré plusieurs semaines, appelant à la «chute du régime d'Ennahda» qui gouvernaient alors le pays.

Beaucoup moins connu du grand public, Ayachi Zammel est ingénieur en chimie et ancien député. Il est le président du parti Azimoun, une formation politique fondée en 2022.

R.I.

ROYAUME-UNI

Des rassemblements pour dénoncer les violences racistes

DES MILLIERS de Britanniques ont participé hier à des rassemblements antiracistes en réaction aux émeutes d'extrême droite qui ont secoué le Royaume-Uni pendant une semaine.

Les derniers heurts importants entre police et émeutiers remontent à lundi soir, mais la police reste en état d'alerte pour ce week-end face au risque d'une reprise des violences déclenchées par le meurtre de trois fillettes le 29 juillet.

A l'issue d'une semaine marquée par une réponse judiciaire très ferme, avec des centaines de comparutions et de premières condamnations, ainsi que par une première vague de rassemblements antiracistes mercredi, de nouvelles manifestations ont eu lieu dans de nombreuses villes pour dénoncer les récentes violences xénophobes et islamophobes. La plus importante a réuni quelque 5.000 personnes à Belfast, capitale d'Irlande du Nord où la police avait dénoncé plusieurs actes qualifiés de racistes cette semaine.

Fiona Doran, de l'association United Against Racism qui a co-organisé le rassemblement, a estimé que celui-ci montrait «que Belfast est une ville accueillante (...) qui dit non au racisme, au fascisme, à l'islamophobie, à l'antisémitisme ou à la misogynie». Une mosquée de Newtownards, à l'est de Belfast, avait encore été visée dans la nuit de vendredi à samedi par un cocktail molotov - qui n'était pas allumé - et vandalisée, la police disant traiter l'affaire comme un délit raciste.

«Il s'agit d'un crime de haine à motivation raciale, et je tiens à adresser un message fort à ceux qui ont perpétré cet acte : ce type d'activité ne sera pas toléré», a déclaré l'inspecteur en chef du service de police d'Irlande du nord (PSNI), Keith Hutchinson.

Des rassemblements antiracistes réunissant des centaines de personnes ont été signalés à travers tout le Royaume-Uni: Newcastle et Manchester (nord de l'Angleterre), Cardiff (pays de Galles), Glasgow et Edimbourg (Ecosse)...

A Londres, près d'un millier de personnes se sont rassemblées devant le siège du parti anti-immigration et anti-système Reform UK, portant des pancartes «Non au racisme, non à la haine», sans incident.

Ces émeutes, les pires au Royaume-Uni depuis 2011, ont visé des mosquées et des centres d'hébergement pour migrants.

Elles ont éclaté à la suite de l'attaque au couteau qui a coûté la vie à trois fillettes le 29 juillet à Southport (nord-ouest de l'Angleterre), sur fond de rumeurs en ligne en partie démenties sur le suspect, un adolescent de 17 ans.

Les autorités mettent l'accalmie depuis cinq jours sur le compte de la réponse judiciaire très ferme, avec plus de 800 arrestations, 300 inculpations et de premières condamnations à de la prison ferme pour des casseurs ou des publications en ligne attisant la violence.

Malgré ce répit, les médias britanniques ont rapporté samedi que le Premier ministre Keir Starmer avait annulé ses projets de vacances pour la semaine prochaine afin de rester concentré sur la crise.

R.I.

CRISE AU SOUDAN

Violents affrontements à El Fasher

LES FORCES armées soudanaises (FAS) ont annoncé hier avoir repoussé une attaque majeure des Forces de soutien rapide (FSR) sur El Fasher, la capitale de l'Etat du Darfour du Nord, dans l'ouest du Soudan.

''Aujourd'hui, nos forces ont écrasé une attaque majeure des milices et leur ont infligé de lourdes pertes», a déclaré Nabil Abdallah, porte-parole des FAS, dans un communiqué.

De son côté, la force conjointe des mouvements armés de la région du Darfour, alliée aux FAS, a confirmé dans un communiqué avoir mené une bataille féroce à El Fasher samedi et infligé de lourdes pertes à l'ennemi, en référence aux FSR.

La Coordination non gouvernementale des comités de résistance à El Fasher a signalé que les affrontements dans la ville «ont relativement cessé» après avoir duré plus de six heures.

Les affrontements ont relativement cessé, mais les tirs d'artillerie des milices des FSR se poursuivent en direction des marchés, des hôpitaux et des maisons des citoyens, alors que l'on signale des blessés parmi les citoyens», a indiqué la coordination dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Pour l'instant, les FSR n'ont pas fait de commentaires concernant cette attaque.

Depuis le 10 mai, de violents affrontements entre les FAS et les FSR font rage à El Fasher. Aux conséquences tragiques de la guerre civile s'ajoutent les dégâts causés par les pluies torrentielles qui ont frappé de nombreux Etats du nord du Soudan. Le bilan des victimes a grimpé hier à au moins 70 morts, ont rapporté les médias soudanais. Ces sources ont indiqué que des pluies torrentielles ont balayé certaines zones du nord du pays, provoquant aussi l'effondrement et la destruction de milliers de maisons, ce qui a entraîné le déplacement de nombreuses familles. Il convient de noter que les inondations se produisent généralement au Soudan entre juin et octobre. Au cours des trois dernières années, de fortes pluies ont fait des centaines de morts et détruit de vastes étendues de terres agricoles.

Le Soudan est le théâtre depuis le 15 avril 2023 d'un conflit meurtrier entre les FAS et les FSR, qui a fait au moins 16.650 morts. Selon des données de l'ONU, environ 10,7 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du Soudan, et environ 2,2 millions d'autres ont cherché refuge dans les pays voisins.

R.I.

PRODUCTION DE LA POMME DE TERRE À TÉBESSA

1,5 million de quintaux estimés

LA DIRECTION des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tébessa escompte une production de l'ordre de 1,5 million de quintaux de pommes de terre à l'issue de la saison agricole en cours. C'est ce qu'a indiqué, hier, Badreddine Amoura, directeur intérimaire de ce secteur.
Le même responsable a précisé qu'il ressort des premières estimations effectuées lors de la récolte en cours depuis peu dans les communes d'El Houidjbat, d'El Ma Labiod et d'Oum Ali, que la production augmentera « significativement par rapport aux précédentes saisons agricoles qui atteignaient 1,2 million de quintaux ».
M. Amoura a attribué cet accroissement de la production à l'extension des superficies agricoles dédiées à cette filière qui totalisent désormais 3.500 hectares, soit une augmentation de 200 hectares comparativement à la dernière campagne, ainsi qu'au surcroît d'expérience acquise par les agriculteurs impliqués dans ce domaine, et qui respectent de plus en plus le parcours technique de cette filière agricole.
Le DSA par intérim a également souligné que ses services s'efforcent d'accompagner les agriculteurs sur le terrain, depuis le processus de plantation qui débute au mois de mars de chaque année, jusqu'à la récolte effectuée entre fin juillet et début novembre.
Selon le même responsable, une chambre froide, la première du genre dans la wilaya de Tébessa, sera mise en service dans la commune de Chréa pour une capacité de 5.000 mètres cubes, ce qui permettra le stockage et la conservation de différents produits agricoles.

R.R

STOCKAGE DE CÉRÉALES À BECHAR

Lancement des travaux d'un hangar

LES TRAVAUX de réalisation d'un hangar de stockage des céréales ont été lancés dans le nord de la commune de Bechar, a fait savoir hier, la direction locale des Services agricoles (DSA).
Dans ce sens, Abderabbi Hamal, chef de service de développement rural et des investissements agricoles a indiqué que le projet, dont le maitre d'ouvrage est la DSA et qui s'étend sur une superficie de 4,25 hectares (ha), aura une capacité de stockage de 50.000 quintaux de céréales.
Il a également expliqué que le lancement des travaux de cet hangar, qui fait partie du programme de concrétisation d'un centre de wilaya de stockage de céréales d'une capacité de stockage globale de céréales d'un un million de quintaux, sera suivi par la réalisation d'un hangar similaire dans la commune frontalière de Béni-Ounif sur une superficie de 5 ha, en plus du centre en question à être implanté dans la nouvelle zone de Toumiat (40 km au nord de Bechar), à proximité de la RN6 et de la voie ferrée Bechar-Oran.
Un financement sectoriel de plus d'un milliard de DA a été dégagé pour la réalisation et l'équipement de l'ensemble de ces structures, dans le cadre des mesures prises par l'Etat pour accroitre les capacités nationales de stockage de céréales, et assurer la sécurité alimentaire, a expliqué le responsable. Actuellement la wilaya de Bechar dispose d'une capacité de stockage de céréales de l'ordre de 127.520 quintaux, a-t-il encore fait savoir.

R.R

CENTRE ANTI-CANCER D'ORAN

Vers la réception d'un nouvel accélérateur linéaire

Dans l'objectif d'améliorer les conditions de la prise en charge des malades atteints du cancer, le Centre anti-cancer de Misserguine (Oran) recevra, dans les prochains jours, un nouvel accélérateur linéaire, les équipements étant arrivés au port d'Alger, hier. C'est ce qu'fait savoir, Hadj Boutouaf, directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'Oran.



A ce propos, M. Boutouaf a indiqué que cet accélérateur linéaire est la deuxième acquisition du centre anti-cancer de Misserguine, au cours de cette année 2024, ajoutant que ce centre a déjà acquis un premier appareil, il y a quelques mois.
En outre, la même source a précisé que le nouvel accélérateur linéaire entrera en service, à la fin du mois d'août en cours, l'installation nécessaire pour son placement étant déjà prête. Avec la réception de ce nouvel accélérateur, le nombre de ces appareils au Centre de lutte contre le cancer et dans l'ensemble de la wilaya d'Oran atteindra trois, ce qui améliorera la prise en charge des patients atteints de cancer et réduira les délais d'attente et les rendez-vous de radiothérapie dans ce centre, qui connaît une affluence importante des malades.
Le directeur local de la santé et de la population a indiqué qu'il attend la réception de deux autres accélérateurs linéaires pour le Centre hospitalier universitaire (CHU) « Dr Benzerdjeb » d'Oran, dans les prochains jours, précisant que le matériel arrivera au port d'Alger, lundi. Ces équipements entreront en service, en octobre prochain, au plus tard.
M. Boutouaf a souligné que le nombre d'accélérateurs linéaires dans la wilaya d'Oran atteindra cinq, d'ici la fin de cette année, considérant ces acquisitions comme un « gain important pour les habitants d'Oran et des wilayas voisines, » d'autant que la wilaya d'Oran est devenue un pôle médical et une destination pour les patients de toute la région de l'Ouest et du Sud-Ouest. Par ailleurs, il y a lieu de rappeler qu'une action similaire a été effectuée le mois de janvier dernier, le centre anti-cancer (CAC) «Emir Abdelkader» de Misserghine, à Oran, venait d'installer un second scanner de simulation dédié à la radiothérapie. C'est ce qu'avait déclaré le directeur de ce centre, Kada Baâtouche.
Le même responsable avait précisait que l'équipement en question a été mis en service juste après sa réception, soulignant également que «le CAC de Misserghine dispose d'un premier scanner du même type et l'acquisition de ce deuxième permettra de réduire les délais d'attente pour la prise en charge des patients».

R.R

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE À TOUGGOURT

Plus de 24.000 exploitations agricoles concernées

DANS le cadre du recensement général de l'agriculture (RGA-2024), pas moins de 24.023 exploitations agricoles ont été dénombrées dans la wilaya de Touggourt. C'est ce qu'ont rapporté hier, les responsables de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.
A ce titre, Mohamed Amine Houhou, le directeur du secteur, a déclaré que le recensement général de l'agriculture a enregistré des résultats « très satisfaisants », cette opération a ainsi permis le recensement de 24.023 exploitations dans la production végétale et animale au niveau de la wilaya.
Ce recensement qui s'est déroulé dans de « bonnes conditions », a également permis de découvrir de nouvelles filières agricoles dans les différentes régions de la wilaya de Touggourt, dont notamment les cultures céréalières et fruitière, et la filière avicole, a-t-il ajouté.
Il a également précisé que cette action a aussi permis d'identifier quelques opportunités d'investissements et potentialités agricoles prometteuses que recèle la wilaya, notamment dans les cultures stratégiques telles que la culture du maïs et certaines plantes grasses, a ajouté le même responsable. Plus de 130 observateurs et agents de statistiques ont été mobilisés pour cette opération nationale d'envergure dans la wilaya de Touggourt, selon la même source. Le recensement général de l'agriculture (RGA -2024), organisé cette année sous le slogan « Information précise... Développement durable », avait pour objectif de contribuer à identifier et évaluer les potentialités productives du pays dans les différentes filières du secteur, ainsi qu'à l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour le développement de l'agriculture.

R.R

PREMIÈRES JOURNÉES NATIONALES DU DUO-DRAME À SAÏDA

Appel à participation

Le commissariat des Journées nationales du duo-drame à Saïda a annoncé l'ouverture des candidatures pour participer à cet événement inédit en Algérie. Les inscriptions sont ouvertes du 10 août au 1er octobre prochain. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des organisateurs.

Les troupes intéressées sont invitées à soumettre leurs spectacles de duo-drame en envoyant le lien de leur représentation ainsi que la fiche technique à l'adresse e-mail : lesjournees56@gmail.com. La première édition se déroulera avant la fin de l'année au Théâtre régional Sirat Boumediene de Saïda.

Les Journées nationales du duo-drame, organisées par l'association culturelle El Nahda de la wilaya de Saïda, sont organisées avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts.

Cet événement mettra à l'honneur le duo-drame, une forme artistique rarement explorée. Initialement programmée du 29 avril au 2 mai 2023, la première édition a été reportée à une date qui sera annoncée prochainement.

Toufik Abdellahi, commissaire de l'événement, souligne l'importance de cette manifestation pour le renforcement des arts théâtraux en Algérie. « Ce festival est une occasion unique de raviver le patrimoine du duo-drame en Algérie et de promouvoir ce genre théâtral peu exploité », explique-t-il.

Les organisateurs prévoient la participation de cinq troupes sélectionnées par un comité d'expert, issues de différentes régions du pays. L'événement accueillera également une série d'invités d'honneur, comprenant des artistes et acteurs du domaine théâtral et culturel. Un jury composé de professionnels évaluera les spectacles en compétition, avec des prix décernés aux meilleures performances.

La tenue de cet événement à Saïda vise à combler le manque d'activités culturelles et théâtrales dans la région, en offrant un nouvel élan à la scène artistique locale. « Organiser ce festival dans la wilaya de Saïda vise à renforcer sa position comme destination culturelle et artistique de premier plan en Algérie », a affirmé Toufik Abdellahi.



Cette manifestation, première en Algérie et troisième dans le monde arabe promet, selon son initiateur, d'être un rendez-vous culturel incontournable, offrant aux artistes une plateforme unique pour exprimer leur talent et aux spectateurs l'opportunité de découvrir une forme théâtrale authentique et profondément ancrée dans le patrimoine algérien. « Le duo-drame en Algérie à une histoire riche, et nous aspirons, à travers cet événement, à raviver ce patrimoine », a-t-il ajouté.

Meriem Djouder

DÉDIÉES À LA RICHESSE DU PATRIMOINE CULTUREL ALGÉRIEN

L'artiste-peintre Hakou expose ses œuvres

L'ARTISTE-PEINTRE HAKOU expose ses œuvres à Alger, fruit d'une créativité foisonnante et d'un geste mûri, qu'il présente en trois thématiques dédiées à la richesse et la diversité du patrimoine culturel algérien.

Visible jusqu'au 31 août, à la Galerie Guessoum (Hydra), dirigée avec une passion de maître par l'expert en Antiquité, la décoration artistique et l'Art nouveau, Djaâfar Guessoum, l'exposition compte une cinquantaine d'œuvres sans titres, déclinées sous les intitulés, du «Signe», de la «Calligraphie», et de la «Femme nord-africaine et nomade».

Ainsi, le visiteur est embarqué d'entrée, dans l'univers prolifique de l'artiste qui invite à une belle randonnée onirique, où les courants artistiques «se croisent», explique-t-il, entre «abstrait, expressionnisme et figuratif», entre autres, préférant, pour se résumer, parler d'»Ecole allemande» et de «Fauvisme» (mouvement pictural né au début du 20e siècle).

Véritable défenseur du patrimoine culturel algérien, Hakou, «poète et philosophe des formes et des couleurs», de l'avis d'un visiteur, restitue l'identité nationale, à travers une vingtaine de portraits dédiés à la «Femme nord-africaine et nomade» et une trentaine d'autres à la calligraphie «maghrébine», et aux signes «berbères», à l'instar de la toile représentant le «Tifinagh» (alphabet amazigh).

Utilisant plusieurs techniques de peinture, mixte, aquarelle, à la gouache, à l'huile et acrylique, l'artiste déploie essentiellement ses œuvres dans des formats dits «raisin» (50 cm x 65 cm) ou «cavalier» (46 cm x 62 cm), offrant à l'authenticité toute sa splendeur et ses élans esthétiques, par l'utilisation des «couleurs chaudes» (le jaune, l'orange et le rouge).

«Dans une réflexion totalement abstraite, j'essaye de montrer la profondeur historique et anthropologique des signes berbères et de la calligraphie maghrébine en mettant en valeur leurs aspects civilisationels, car représentant le savoir et l'ancestralité «, explique l'artiste, avant d'ajouter que ce qu'il propose en fait, pour la calligraphie notamment, répond à l'appellation d'»El Houroufia» (utilisation de la lettre dans un univers abstrait).

Né en 1965 à Ain Fekroun dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, Hakou, Abdelhaq Djellab de son vrai nom, est devenu au fil des années, une figure incontournable du paysage culturel algérien.

R. C.



RESTAURATION ET NUMÉRISATION

In Salah au cœur des priorités du ministère de la Culture

LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a effectué, jeudi, une visite de travail à la wilaya d'In Salah où elle a inspecté plusieurs structures relevant de son secteur, et donné des orientations à même de promouvoir la culture dans cette région connue pour son patrimoine et ses sites archéologiques, indique vendredi un communiqué du ministère.

, la ministre a inspecté une exposition sur le patrimoine culturel local de la région organisée par des associations culturelles au niveau de la maison des jeunes, où elle a rencontré la société civile activant dans le domaine culturel.

Cette halte a été une occasion pour honorer les auteurs et les écrivains, présenter un don de 2000 livres aux bibliothèques et aux collectivités locales, et remettre les cartes d'artistes à nombre d'artistes de cette wilaya.

A cette occasion, la ministre a donné des instructions pour l'édition et la publication de livres de l'écrivain moudjahid Salah Eddine Mohamed, tout en annonçant la création du festival local de Berzana pour préserver et valoriser ce patrimoine culturel.

Mme Mouloudji a, par la suite, inspecté le site naturel géologique de la forêt pétrifié «Medjra Souf», un site géologique rare d'importance nationale et internationale reflétant les coutumes de la région de l›Ahaggar. Elle a également visité le monument historique «Casbah de Badjouda» qui est l'un des monuments les plus importants de la wilaya.

Dans ce contexte, la ministre a annoncé plusieurs décisions, dont l'inscription de la Casbah de Badjouda sur la liste du patrimoine national en tant que monument culturel ainsi que le lancement des travaux de sa restauration en 2025, pour 65 millions DA. Elle a également ordonné le transfert du dossier de la wilaya de Tamanrasset à la wilaya d'In Salah, selon la même source.

La ministre a également procédé, lors de cette visite, à l'inauguration d'une antenne relevant de l'Office national du Parc culturel de l›Ahaggar (In Salah), qui comprend trois postes de garde à In-Ghar, Foggaret- Ezzaouia et Arak.

En outre, une convention a été signée entre le Centre nationale de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), et la direction de l'Office national du parc culturel de l›Ahaggar, qui a bénéficié d'un financement de 6 millions da dans le cadre du Fonds national du Patrimoine culturel, en vue de préserver le legs culturel immatériel pour les générations futures, renforcer la coopération à travers notamment l'échange d'expertises et d'informations et la sensibilisation à l'importance de la sauvegarde du patrimoine culturel traditionnel que recèle la région.

La ministre a achevé sa visite en visitant une exposition dédiée aux propriétaires locaux de manuscrits, où elle a annoncé la numérisation, au cours du mois du patrimoine de l'année 2024, de 700 manuscrits appartenant à des familles locales.

R. C.

JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024

L'Algérie égale son record historique d'Atlanta-1996

L'Algérie a bouclé sa participation aux Jeux Olympiques de Paris 2024 avec une moisson de trois médailles, dont deux en or et une en bronze, égalant ainsi sa meilleure performance historique réalisée lors des Jeux d'Atlanta en 1996.



Avec 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) engagés dans 15 disciplines, l'Algérie a démontré la diversité et la compétitivité de ses représentants dans différentes épreuves, allant de l'athlétisme à la gymnastique, en passant par la boxe, le judo et les sports nautiques (aviron, canoë-kayak). Bien que tous n'aient pas réussi à atteindre le podium, l'effort collectif et les performances individuelles témoignent des progrès réalisés dans le sport algérien.

Dans une déclaration à l'APS, le chef de la délégation algérienne, Kheirddine Barbari, a estimé que l'Algérie a «brillé» sur la scène olympique grâce aux exploits de Kaylia Nemour, Imane Khelif et Djamel Sedjati, faisant résonner l'hymne national dans les arènes de Paris. «Nous avons atteint nos objectifs en décrochant trois médailles (2 or, 1 bronze) à Paris. Cette performance historique, qui égale celle d'Atlanta en 1996, a été réalisée grâce aux exploits de nos athlètes et le soutien de l'Etat, qui était derrière nos champions en mettant à leur disposition les moyens nécessaires pour une préparation optimale», a-t-il affirmé. «Le peuple algérien devrait être fière de ses athlètes qui se sont distingués lors de ces joutes, notamment après la déroute de la dernière édition à Tokyo-2020. Je pense que cette participation historique va insuffler une nouvelle dynamique au sport national en prévision des Compétition internationales dont les JO 2028 à Los Angeles aux Etats Unis», a-t-il estimé.

LE SPORT FÉMININ AU RENDEZ-VOUS

La jeune gymnaste Kaylia Nemour a été l'une des grandes révélations de ces Jeux-2024 en décrochant la médaille d'or aux barres asymétriques. A seulement 17 ans, Nemour a ébloui le monde avec une performance impeccable, alliant grâce, technique et puissance. Cette victoire historique marque la première médaille olympique de l'Algérie en gymnastique, plaçant Nemour parmi les plus grandes gymnastes du monde.

En boxe, l'Algérienne Imane Khelif a confirmé son statut de championne en remportant l'or dans la catégorie des 66 kg. Après un parcours sans faute, Khelif a dominé la finale avec une détermination sans faille, devenant ainsi la première Algérienne à remporter une médaille d'or olympique en boxe féminine. Son triomphe symbolise l'essor du sport féminin en Algérie et inspire une nouvelle génération de boxeuses.

La troisième médaille algérienne est venue de Djamel Sedjati, qui a décroché le bronze sur le 800 mètres. Dans une course extrêmement disputée, Sedjati a montré son talent et sa résilience pour monter sur le podium, confirmant son rang parmi les meilleurs demi-fondeurs mondiaux. Ces trois médailles permettent à l'Algérie de terminer à la 38e place du classement général provisoire, un résultat remarquable qui égale le record historique des Jeux d'Atlanta en 1996, où le pays avait également remporté deux médailles d'or et une de bronze. Ce succès à Paris 2024 reflète le potentiel énorme du sport algérien et la qualité de la préparation des athlètes. Le Comité olympique algérien, fort de ces résultats, envisage de renforcer davantage l'encadrement et les infrastructures pour les futures compétitions internationales, avec en ligne de mire les Jeux de Los Angeles 2028.

A ce sujet, Barbari a indiqué que le travail de détection de jeunes talents va débuter dès l'entame de la nouvelle saison en collaboration avec le Ministère de la jeunesse et des sports (MJS) et les Fédérations sportives nationales. «L'Algérie est un réservoir de jeunes talents. Nous allons tracer un programme qui permettra de détecter les meilleurs d'entre eux pour les mettre dans les meilleures dispositions en prévision des prochains JO de Los Angeles», a conclu Barbari.

Les exploits de Nemour, Khelif et Sedjati, qui renforcent le sentiment de fierté nationale et l'unité autour des valeurs du sport, resteront gravés dans les mémoires et serviront d'inspiration pour les générations futures.

En bronze, Sedjati bonifie la moisson algérienne à Paris

LE DEMI-FONDISTE Djamel Sedjati a remporté samedi à Paris, la médaille de bronze du 800 m des Jeux olympiques-2024, bonifiant la moisson algérienne qui s'élève désormais à trois médailles (2 or, 1 bronze).

Dans une course rapide disputée jusqu'au dernier mètre, Sedjati (25 ans) a su tirer son épingle du jeu pour décrocher une nouvelle médaille, à inscrire dans la glorieuse histoire de l'athlétisme algérien.

«Je suis fier de cette médaille de bronze, acquise dans une des finales du 800 m les plus rapides de l'histoire des JO. J'offre cette médaille à tout le peuple algérien et mes parents en particulier», a réagi Sedjati en zone mixte.

«J'aurai aimé être sur la plus haute marche du podium, après les deux médailles d'or de Khelif et Nemour, mais je suis très content de cette médaille de bronze pour ma première participation aux JO», a-t-il ajouté. Dans une finale courue sur un rythme très soutenu, imprimé par le Kényan Emmanuel Wanyonyi, qui a pris les devants dès le départ, Sedjati est resté en embuscade, jouant la carte de la prudence avant de lancer son sprint dans les derniers 200 m.

C'est dans les 100 derniers mètres que tout s'est joué. Sedjati, avec son sprint caractéristique, a tenté de remonter sur les leaders, mais n'a pu devancer ni Wanyonyi, qui a été sacré avec un chrono de(1:41.19), ni le Canadien Arop Marco (1:41.20).

«C'était une course très rapide. J'ai suivi mon plan de course dès le départ, avec en tête le podium. Dans les derniers 100 m j'ai donné le maximum pour aller chercher la médaille d'or, mais ça n'a pas suffi», a estimé l'enfant de Tiaret. Djamel Sedjati, à seulement 25 ans, confirme son statut d'un des espoirs les plus prometteurs de l'athlétisme algérien. Cette médaille de bronze marque une étape importante dans sa carrière, après le titre de vice-champion du monde en 2022 et sa domination en Ligue de diamant cette saison.

«Je suis encore jeune et mon avenir et devant moi. Je vais faire le bilan de la saison avec mon entraineur et me projeter sur les prochaines compétitions, dont les mondiaux 2025 et les JO 2028», a-t-il assuré. La distinction en bronze de Sedjati est la première médaille pour l'athlétisme algérien aux JO depuis le doublé en argent de Taoufik Makhloufi sur le 800 m et 1500 m à Rio.Le spécialiste du demi-fond offre à l'Algérie la troisième médaille dans ces Jeux, après les deux médailles d'or de la gymnaste Kaylia Nemour, décrochée dimanche dernier aux barres asymétriques, et de la boxeuse Imane

Khelif, sacrée vendredi soir au stade de Roland-Garros chez les 66 kg.L'haltérophile Walid Bidani aura l'occasion de bonifier la moisson algérienne, puisqu'il est engagé actuellement dans la catégorie +102 kg à l'Aréna Paris Sud.

FRANCE – TEAM USA (87-98)

Les Avengers champions olympiques !

France – Team USA en finale des JO de Paris 2024, l'affiche était magnifique et tous les rêves étaient permis. Ces rêves, ils ont duré pendant une grande partie du match, les Bleus ayant longtemps réussi à rivaliser tant bien que mal avec les Avengers. Mais Stephen Curry a véritablement pris feu en fin de match pour offrir l'or aux Américains.



Premier événement : Victor Wembanyama perd son entre-deux face à Joel Embiid. Deuxième événement : LeBron James débloque le compteur du match avec un très gros tomar à deux mains. Juste derrière ? Ça se répond à 3-points entre Victor Wembanyama et Devin Booker, avant que Nicolas Batum ne lâche un putback sur une pénétration de Frank Ntilikina. En matière de rythme, d'intensité et de niveau de jeu, pas de doute on est sur une finale olympique. On a même droit à une première petite embrouille entre Ntilikina et Kevin Durant (titulaire). Sortez le pop-corn si ce n'est pas déjà fait. Victor Wembanyama, auteur d'un gros début de match, taffe Joel Embiid et lâche notamment un énorme dunk qui enflamme l'Arena Bercy. Wemby et LeBron James régalent en distribuant du caviar à leurs coéquipiers, et le score indique 12-11 en faveur de Team USA après cinq minutes de jeu.

La deuxième partie du premier quart-temps se passe moins bien pour les Bleus. Vincent Collet lance notamment Rudy Gobert et Bilal Coulibaly dans le grand bain (avec Evan Fournier, Mathias Lessort et Nicolas Batum), mais l'absence de vrai meneur se fait clairement ressentir. La France perd plusieurs ballons en attaque, vendange à 3-points, et la sanction est presque immédiate. La second unit de Team USA en profite pour creuser un premier écart sous l'impulsion notamment d'Anthony Edwards et d'Anthony Davis.

Menés de sept points au début du deuxième quart-temps (22-15), les Bleus recollent grâce à deux tirs primés de Guerschon Yabusele et Matthew Strazel (merci la planche), et prennent même l'avantage sur un dunk en transition de Bilal Coulibaly. En face, Team USA vendange pas mal au tir face à la défense de zone française. Inscrivant la moitié de leurs points sur contre-attaque en ce début de match, les Américains ont plus de mal quand les Français arrêtent de leur faire des cadeaux (24-25). C'est le moment choisi par LeBron James pour hausser le ton en enchaînant les pénétrations en mode cyborg. Il est accompagné par un Devin Booker un peu trop insolent et adroit à notre goût, tandis que Stephen Curry et Kevin Durant parviennent aussi à trouver la mire. Clairement, la tâche commence à se compliquer pour les hommes de Vincent Collet (40-33).

Mais c'est alors que Guerschon Yabusele réussit l'ACTION de cette première mi-temps.

Guerschon Yabusele, énorme d'agressivité durant la première période, lâche un poster sur LeBron James himself, faisant exploser toute la salle. Son activité inspire l'ensemble son équipe, qui se bat sur les rebonds offensifs quand l'attaque française tâtonne. Et comme un symbole, c'est encore Yabu qui marque au buzzer pour ramener les Bleus à -8 à la pause (49-41).

Les Bleus le savent : Team USA va forcément revenir fort en début de deuxième mi-temps. Et ça ne rate pas. Alors que Joel Embiid provoque à la fois les lancers-francs et les fans, Stephen Curry profite lui de fautes d'inattention défensives pour enfiler les tirs primés. L'écart se creuse jusqu'à +14. Le lineup très grand aligné par Vincent Collet, avec le quatuor Wemby – Rudy – Yabusele – Coulibaly et Nando de Colo à la mène, fait de son mieux pour lutter. Nando se montre plutôt inspiré pour son dernier match en bleu, Victor répond présent, tandis que Team USA commence à perdre des ballons un peu bêtes. Résultat : on repasse à -9, et même à -6 après une banderille d'Evan Fournier !

LeBron James répond immédiatement avec un gros tir primé suivi de son regard de killer. Mais pas de quoi impressionner ou intimider les Bleus. Vavane trouve vraiment son rythme au scoring, De Colo connaît une cure de jouvence, tandis que Team USA montre de vrais signes de fébrilité. C'est ainsi qu'on se retrouve à 72-66 avant le quart-temps le plus important de l'histoire du basket français.

Le début du quatrième quart fait mal aux Bleus : offensivement ça tâtonne fort et ça laisse des lancers en route. L'activité de Mathias Lessort fait du bien mais l'Equipe de France est dans les cordes quand Kevin Durant et Jrue Holiday balancent des missiles de loin. 80-69 pour Team USA, l'EDF semble de plus en plus proche de la rupture. Bilal Coulibaly et Lessort font ce qu'ils peuvent pour faire recoller un peu les Bleus, Nico Batum donne tout sur le parquet pour sa dernière, tout ça pendant que les Américains perdent ballon sur ballon. La France n'en profite pas toujours, mais elle n'est vraiment pas loin. Elle revient carrément à trois petits points après un lancer de Yabusele et un putback de Wembanyama !

Avec à peine trois minutes restantes à jouer, on se dit qu'absolument TOUT est possible.

Une possession d'écart seulement, Bercy en folie, une finale de JO, le décor est planté pour un finish dantesque.

Le problème, c'est qu'en face il y a des superstars qui sont habituées aux grands, très grands moments. Notamment Stephen Curry. Le meilleur shooteur de l'histoire du basket climatise tout Bercy en enchaînant non pas un, non pas deux, non pas trois, mais… quatre tirs primés consécutifs dans le money-time. Team USA est champion olympique, les Bleus doivent se contenter de la médaille d'argent.

MARATHON

La Néerlandaise Sifan Hassan sacrée après le bronze du 5 000 m et du 10 000 m

C'EST UN véritable exploit qu'a réalisé Sifan Hassan dimanche dans les rues de Paris sur le marathon des Jeux Olympiques 2024. Après deux médailles de bronze sur la piste (5 000 m et 10 000 m), la Néerlandaise est allée chercher le titre à l'issue des 42,195 kilomètres dessinés entre Versailles et Paris. Côté tricolores, Mekdes Woldu a coupé la ligne à la 20e place, première Française. La Néerlandaise Sifan Hassan a réussi l'exploit de remporter le marathon olympique dimanche après avoir déjà été médaillée de bronze sur 5 000 m et 10 000 m aux Jeux de Paris. Hassan (31 ans) se mesurait au triplé légendaire du Tchèque Emil Zatopek aux Jeux de Paris : elle le termine avec une médaille d'or et deux médailles de bronze. Au bout du marathon, la polyvalente Néerlandaise est sortie victorieuse en 2h 22 min 55 sec d'un final à couper le souffle face à l'Ethiopienne Tigst Assefa, devancée de trois secondes. La Kényane Hellen Obiri, troisième à 15 secondes, complète le podium.

Il faut mesurer la performance monumentale réalisée par Hassan en à peine plus d'une semaine : elle devient la première athlète, hommes et femmes confondus, à s'offrir trois médailles sur cet enchaînement fou 5 000-10 000-marathon depuis Zatopek. Au total, Hassan a couru 62,195 kilomètres à haute intensité, entre la piste violette du Stade de France et le bitume parisien, et elle a pris le départ du marathon moins de 35 heures après l'arrivée du 10 000 m. Même le parcours atypique et vallonné du marathon, un aller-retour Paris-Versailles avec un enchaînement de montées et descentes en plein coeur de la course, n'a pas eu raison d'elle-même si elle a été brièvement lâchée dans la principale difficulté avant de recoller au groupe de tête. Elles étaient encore cinq à prétendre à la victoire à deux kilomètres de la ligne d'arrivée dans le décor prestigieux de l'Esplanade des Invalides. Puis la victoire s'est jouée entre Hassan et Assefa dans un ébouriffant sprint final.

Ce n'est pas la première fois que Hassan s'attaque à des enchaînements hors norme. Il y a trois ans aux Jeux de Tokyo, elle avait couru 1500 m, 5000 m et 10 000, pour un bilan exceptionnel de deux médailles d'or (5000 m et 10 000 m) et une en bronze (1500 m). «C'est la curiosité qui me pousse à faire toutes ces courses, expliquait Hassan il y a quelques jours. Quand je suis à la maison, j'ai toujours envie de faire quatre ou cinq épreuves. Et une fois dans le stade, je me dis : ‹Bon sang, pourquoi j'ai décidé de faire ça ? Je n'aurais pas dû !›» Le marathon féminin était l'ultime épreuve d'athlétisme des Jeux de Paris, au dernier jour de compétition.



Microsoft Copilot se dote de GPT-4 Turbo et DALL-E

Technologie : Microsoft a annoncé de nombreuses nouveautés pour son chatbot alimenté par l'IA récemment rebaptisé. Parmi elles, GPT-4 Turbo, DALL-E 3, mais aussi un interpréteur de code et une fonctionnalité d'aide à la rédaction. Le point sur les annonces.

Neuf mois après le lancement de son chatbot alimenté par l'IA Bing Chat, Microsoft l'a renommé : il s'appelle désormais Copilot. Microsoft a annoncé cette semaine de nouvelles fonctionnalités dans Copilot, destinées à optimiser encore davantage les performances de l'IA. Dans un billet de blog, Microsoft a révélé les nouvelles fonctionnalités que les utilisateurs peuvent s'attendre à voir en 2024, et même certaines dont vous pouvez profiter dès maintenant, qui étendront les capacités du chatbot sur plusieurs aspects différents.

GPT-4 Turbo

L'amélioration la plus notable est que Copilot pourra bientôt utiliser le dernier modèle d'OpenAI, GPT-4 Turbo, pour générer des réponses. Cette fonctionnalité est actuellement testée auprès d'utilisateurs sélectionnés et sera intégrée à grande échelle dans Copilot au cours des prochaines semaines, précise Microsoft.
Annoncé pour la première fois lors du DevDay d'OpenAI, GPT-4 Turbo repousse les limites de son chatbot de deux façons : tout d'abord en étendant ses connaissances jusqu'en avril 2023, puis grâce à une fenêtre contextuelle de 128 ko, qui lui permet de faire tenir plus de 300 pages de texte dans un seul prompt.
OpenAI n'a pas encore doté ChatGPT de GPT-4 Turbo, et la décision de Microsoft de l'inclure dans Copilot est donc importante, en particulier pour ceux qui pourraient bénéficier de ces capacités avancées dans leur flux de travail quotidien.

DALL-E 3

Une autre amélioration importante de Copilot est qu'il disposera désormais d'une version mise à jour de DALL-E 3, permettant de générer des images de meilleure qualité et plus précises. Les utilisateurs peuvent commencer à en profiter dès maintenant en visitant bing.com/create ou en utilisant Copilot.
Pour optimiser les messages multimodaux sur Copilot, Microsoft combine GPT-4 avec la recherche d'images Bing et les données de recherche du web afin de mieux comprendre les requêtes d'images, selon l'entreprise. Cette nouvelle fonctionnalité sera bientôt disponible. Par ailleurs, si vous utilisez Copilot pour des tâches techniques – comme des mathématiques ou du codage – Microsoft a une bonne nouvelle : l'entreprise travaille sur une nouvelle fonctionnalité, un interpréteur de code, qui permettra d'exploiter Copilot pour des tâches complexes, notamment des calculs plus précis, du code, de l'analyse de données... et bien d'autres choses encore. Cette fonctionnalité en est encore à la phase de collecte des retours, mais Microsoft prévoit de la mettre à disposition du plus grand nombre d'ici peu.

Aide à la rédaction

Enfin, celles et ceux qui utilisent le navigateur de Microsoft, Edge, pourront bientôt utiliser Copilot pour rédiger du contenu à partir de la plupart des sites web, grâce à la fonction Compose. Il suffira de sélectionner le texte que vous souhaitez réécrire, et Copilot s'en chargera pour vous.
Enfin, le moteur de recherche Bing se dote d'une nouvelle fonction de recherche approfondie, alimentée par GPT-4. Cette dernière permettra d'explorer des sujets plus en profondeur en proposant des réponses plus complètes et plus fiables aux requêtes des utilisateurs et des utilisatrices.

Bricorama lance pAInt, son assistant virtuel basé sur OpenAI



TRANSFORMATION DIGITALE : L'enseigne de bricolage des Mousquetaires dispose à son tour d'une application basée sur l'IA générative. Bricorama a lancé pAInt, un expert peinture développé avec Accenture sur une instance Azure d'OpenAI.
Le secteur du retail confirme son intérêt pour les technologies d'intelligence artificielle générative. Après Cdiscount et Castorama, c'est au tour de l'enseigne de bricolage Bricorama - marque du groupe Les Mousquetaires - de se lancer. Bricorama annonce la mise en ligne sur son site e-commerce de pAInt, un assistant exploitant l'IA Gen pour conseiller les acheteurs dans le choix de peinture. Une décision qui peut s'avérer complexe sans l'assistance d'un conseiller.

L'assistant conversationnel brique d'une logique omnicanale

pAInt, c'est donc un robot "conçu pour inspirer et guider les clients dans chaque étape de leurs projets, de l'inspiration en proposant des styles tendances à l'achat de matériaux, jusqu'à comment réaliser la mise en œuvre."
Selon Bricorama, ce nouveau service permet d'accompagner ses clients dans leurs projets dits « Do It Yourself ». Cette tendance dans le domaine du bricolage est aussi explorée par son concurrent Castorama. Le mois dernier, l'enseigne ouvrait l'accès à son assistant en se concentrant au départ sur la catégorie des appareils électroportatifs. L'ambition affichée : "transposer le conseil prodigué en magasin sur le site grâce aux recommandations précises et individualisées." Bricorama poursuit la même stratégie avec pAInt, un outil conversationnel. Le conseiller virtuel offre pour cela des fonctionnalités d'aide au choix et des conseils pratiques. La finalité reste la vente. Ainsi, l'IA générative s'intègre directement au processus d'achat.

pAInt connecté au panier pour transformer l'aide en achat

"Les clients ont la possibilité d'ajouter les produits directement dans le panier en un clic", précise l'entreprise, dont l'assistant va puiser des données dans le catalogue produit pour répondre aux questions.
Afin de fournir de l'aide, l'agent est aussi connecté à la base de contenus vidéo existants. Fonctionnant comme un moteur de recherche doté d'une interface conversationnelle, pAInt fournit les tutoriels "les plus pertinents de l'enseigne, proposant ainsi des démonstrations concrètes."
Sur le plan technologique, Bricorama s'est appuyé sur l'expertise d'Accenture et de son agence Accenture Song.

iOS 17.2 : prise en charge de la recharge sans fil Qi2 pour les iPhone 13 et 14

IL S'AGIT d'une nouvelle version de la norme de recharge sans fil Qi, développée par le Wireless Power Consortium. Voici ce que cela signifie pour les propriétaires d'iPhone.
La prochaine mise à jour iOS 17.2 pour l'iPhone, qui devrait arriver avant la fin de l'année, permettra aux iPhones plus anciens de prendre en charge un protocole de recharge sans fil de nouvelle génération.
Le protocole de recharge sans fil Qi2, qui est déjà pris en charge par l'iPhone 15, sera étendu à tous les modèles d'iPhone 13 et d'iPhone 14, selon les notes de mise à jour qui accompagnent la version iOS 17.2 RC (Release Candidate) de l'iOS.

Qu'est-ce que le Qi2 ?

Il s'agit d'une nouvelle version de la norme de recharge sans fil Qi, développée par le Wireless Power Consortium. La norme Qi2 propose de meilleures capacités de transfert d'énergie, des vitesses de charge plus rapides et une plus grande efficacité énergétique.
Selon le Wireless Power Consortium, Apple "a fourni la base de la nouvelle norme Qi2 en s'appuyant sur sa technologie MagSafe" et utilise des aimants pour fournir un moyen sûr de mieux fixer et aligner le smartphone avec le chargeur, une technologie appelée Magnetic Power Profile.

MagSafe peut prendre en charge la recharge sans fil jusqu'à 15 W

MagSafe peut prendre en charge la recharge sans fil jusqu'à 15 W, et c'est la puissance que la norme Qi2 prendra également en charge, augmentant ainsi la puissance de recharge de 5 à 7,5 W actuellement prise en charge par Qi.
En d'autres termes, la prise en charge de la norme Qi2 signifie que les chargeurs sans fil tiers seront en mesure d'offrir les mêmes vitesses de charge que celles actuellement proposées par le matériel MagSafe officiel d'Apple.

TOP 5 *de nos applications préférées*



Fidèle à son habitude hebdomadaire, la rédaction de Clubic présente à nouveau sa sélection de 5 applications mobiles qui valent le détour.

Au programme de cette semaine : s'adapter à la hausse des prix des produits en magasin, commander des fruits et légumes auprès des producteurs locaux, faire des affaires lors de ventes privées en ligne, comparer les différents itinéraires d'un voyage pour acheter au meilleur prix et se détendre lors d'un blind test.

Tous Anti Inflation

Tous Anti Inflation surfe sur la vague de l'augmentation des prix des produits du quotidien. L'application en question permet de rechercher n'importe quel produit alimentaire en scannant son code-barres ou en saisissant son nom à l'aide du clavier. Une fois le produit trouvé, l'application permet de visualiser ses différents prix dans les magasins situés autour de l'utilisateur. Disposant d'informations à jour, l'interface de l'app permet de trier les magasins par ordre de prix.

Potager City

Potager City est l'application du service en ligne éponyme, disponible dans plusieurs grandes villes de France. Le concept réside dans le fait de commander des paniers auprès de producteurs locaux.
Livré en point relais, le panier peut être composé par le client ou déjà assemblé par le producteur. Potager City permet de manger plus de fruits et de légumes, mais également de chercher de nouvelles inspirations culinaires pour cuisiner les produits reçus.

Veepee

Veepee est une application qui permet d'accéder à un grand nombre de ventes privées en ligne. Proposant des produits et des activités de loisirs à des prix très attractifs, le concept de l'app repose sur des ventes thématiques et limitées dans le temps.
Veepee propose régulièrement de nouvelles ventes, souvent classées par marques.
Que ce soit dans l'optique de renouveler sa garde-robe ou de réserver un voyage à l'autre bout du monde, la réputation de Veepee fait de cette application une valeur sûre du milieu des ventes privées sur Internet.

KelBillet

KelBillet est une application consacrée aux voyages. Plus précisément, le service permet de comparer les prix d'un trajet avec plusieurs moyens de transport : le train, l'avion, le bus, etc. Utilisable gratuitement, cette appli permet de faire de belles économies en combinant plusieurs types de transport, quitte à voyager 30 minutes supplémentaires.

Mukiz - Blind test

Mukiz est une application pour animer les soirées entre amis en jouant au blind test. Le jeu consiste donc à deviner le titre de morceaux de musique. Différentes thématiques sont proposées comme la chanson française, les musiques de Disney, le classement des chansons pop du moment, etc. Jouable en plusieurs modes (élimination directe, sélection parmi quatre options, deviner le titre de toutes lettres, etc.), on note que Mukiz offre également la possibilité d'une utilisation en solo. Ceci permet de s'amuser et de s'entraîner avant le jour J.

Quelle raison pousse les utilisateurs de smartphones à abandonner Android pour un iPhone ?

SELON UNE ÉTUDE réalisée par la firme d'analyse Consumer Intelligence Research Partners (CIRP), entre 10 et 15 % des acheteurs d'iPhone ces dernières années détenaient auparavant un smartphone Android. Dans un nouveau rapport, elle a tenté de savoir pourquoi.
Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, ce n'est pas dû aux fameuses bulles bleues d'iMessage qui rendent les conversations avec les possesseurs d'appareils Android moins agréables. C'est là une stratégie bien huilée de la marque à la pomme, mais qui est loin d'être la raison pour laquelle les utilisateurs la choisissent.



Les « switchers » trouvent l'iPhone plus attractif

Plus de 53 % des personnes ayant répondu au CIRP ont expliqué avoir migré chez Apple à cause d'un problème sur leur modèle Android.
« Leur ancien téléphone ne leur servait plus à rien, parce qu'il était vieillissant, qu'il devait être réparé ou qu'il présentait des défauts qui affectaient leur expérience d'utilisateur », précise la firme. La deuxième raison invoquée est l'attrait pour les fonctionnalités proposées par l'iPhone, notamment « un meilleur appareil photo, de meilleures options d'accessoires ou une interface utilisateur plus intuitive ».
En fin de compte, seulement 6 % des personnes interrogées ont déclaré avoir fait ce choix en raison d'iMessage ou de FaceTime.
« La fiabilité de l'iPhone et le réseau de magasins Apple qui peuvent réparer ou remplacer facilement le téléphone si nécessaire surpassent tout ce que Samsung ou Google offrent en matière d'assistance matérielle », commente un utilisateur qui a décidé d'abandonner un smartphone Pixel pour un d'Apple.
À noter que cette étude a été réalisée aux États-Unis, où le marché du smartphone n'est pas le même qu'en Europe.Tim Cook se félicite de cette tendance Le prix est souvent cité comme un frein à l'acquisition d'un nouveau smartphone. 15 % des participants se sont tournés vers Apple en se rendant compte qu'ils dépenseraient moins que prévu par rapport à un Android comparable, notamment grâce à des réductions.
En 2022, le P.-D.G. d'Apple, Tim Cook, annonçait un « record » du nombre de personnes passant de smartphones Android à un iPhone, avec un taux de satisfaction client de 98 %.

Carthage fut construite grâce à un ingénieux stratagème!



Carthage, ancienne ville située au niveau de l'actuelle Tunisie, est construite par Didon, une princesse phénicienne qui fuit sa terre natale (Tyr) pour éviter une guerre civile avec son frère Pygmalion. Elle débarque donc sur la terre tunisienne et conclut un pacte avec les autochtones: le territoire qui lui sera alloué pour établir sa cité sera aussi grand « qu'il en pourrait tenir dans la peau d'un bœuf ».

Avec un tel accord, pas de quoi construire le Royaume du siècle, et Didon risque fort de se retrouver aussi à l'étroit que le Petit Prince sur son astéroïde… Les seigneurs locaux se pensent donc en sécurité, c'est quand même pas une princesse phénicienne qui va les emmerder. Mais c'est sans compter l'ingéniosité de Didon! Cette dernière relève le défi et fait découper une peau de bœuf en lanières trèèèèèès fines (genre un atome de large, tu vois le genre). En mettant ces lanières bout à bout, elle parvient à circonscrire un territoire immense !

Et les Seigneurs locaux sont très tristes parce qu'ils se sont fait avoir par une femme et que leur ego en prend un petit coup dans l'aile…

Bon, Didon a gagné un Royaume, certes, mais son histoire ne se termine pas en happy-end pour autant… Un beau jour, Énée, le héros défait de la guerre de Troie, débarque sur les terres carthaginoises avec sa vingtaine de navires. Il vient de fuir sa cité mise à feu et à sang par les Grecs et est donc, lui aussi, en quête d'un nouveau Royaume à construire. Les regards d'Énée et de Didon se croisent et l'plus bel amour qui fut donné sur terre tomba d'un ciel d'orage… Hélas, après des jours et des jours de tendre passion, Énée doit partir accomplir sa destinée et abandonne une Didon éplorée… Profitant de la situation, le sombre Hiarbas, un seigneur local, tente par tous les moyens de l'épouser. C'en est trop pour Didon qui préfère se jeter dans un bûcher et meurt dans d'atroces souffrances. Je vous l'avais bien dit que c'n'était point un happy-end!

L'info en plus pour étaler sa culture en société:

Berlioz (1803 – 1869) a créé un magnifique opéra, les Troyens, sur le thème de l'amour entre Didon et Énée. Jugé trop long par ses contemporains (5 actes et plus de 4 heures de musique.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



On l'appelle la Lumière du Karakoum en langue turkmène, Hell Gate en anglais : depuis plus de cinquante ans, le vaste cratère enflammé qui crève la surface du désert turkmène offre un aperçu surréaliste de ce à quoi pourrait ressembler la porte des Enfers. Premier volet de notre série sur ces trous qui fascinent.

À Darvaza, le vaste trou bourré de méthane ouvre la porte des Enfers



Depuis Achkhabad, comptez quatre bonnes heures de route pour parcourir les 276 kilomètres qui séparent la capitale turkmène du petit village de Darvaza ou plutôt de ce qu'il en reste, depuis que ses derniers habitants l'ont quasiment déserté au début des années 2000.

C'est peu dire que l'endroit est désolé – toute la région se résume en une interminable étendue désertique et sèche de 350 000 km^2, près de 70 % de la surface de l'ancienne république soviétique dirigée de manière quelque peu autoritaire par le président Serdar Berdymoukhamedov. Quelques dunes de sables noirs alternent avec de vastes cuvettes au sol craquelé, à peine égayées par quelques arbustes et de rares plantes rampantes.

Pour peu qu'on arrive de nuit, on distingue facilement l'étrange lueur qui monte soudain du sol et dont on peine d'abord à comprendre la nature. En s'approchant au milieu des quelques yourtes au toit blanc disséminées autour du site, on comprend mieux pourquoi une vague barrière de corde en protège l'accès : quelques mètres loin, le sol s'effondre soudain pour former un vaste cercle de 70 mètres de large, au tracé presque parfait. Profond de trente mètres, il dégage une chaleur à peine tenable quand on s'approche du bord pour contempler les flammes qui éclairent le Garagum ýalkymy, la Lumière du Karakoum – une fosse de gaz en fusion qui crache du feu depuis plus d'un demi-siècle. Aux yeux d'un Européen, il ne manque guère que la présence d'un chien à trois têtes pour se convaincre qu'on se tient au bord des Enfers.

Mystère infernal

Pas de Cerbère à l'entrée pourtant, pas de Lucifer sur son trône non plus. Si l'effet produit est surréaliste, la scène ne doit rien non plus à une quelconque activité volcanique. Le site affleure au-dessus des immenses réserves de gaz naturel d'une formation géologique géante, sous le sol du bassin d'Amou-Daria et ce qui brûle à Darvaza, ce ne sont pas tant de méphitiques effluves que du méthane – du méthane qui brûle sans interruption depuis 50 ans.

Quant à savoir pourquoi le cratère s'est enflammé, mystère. La version la plus courante prétend que l'accident remonte à l'époque de l'URSS, quand le Turkménistan n'était qu'une des nombreuses républiques soviétiques d'Asie centrale. En 1971, des scientifiques russes auraient accidentellement percé une poche de gaz à l'occasion d'une campagne de prospection pétrolière dans le riche sous-sol turkmène. Le forage aurait mal tourné,...

Allemagne

Surprise en Allemagne: un ado vole un bus et prend des passagers avec lui

Un garçon de 15 ans a fait sensation dans la ville de Brême, dans le nord de l'Allemagne, en conduisant un bus de ligne volé et en l'utilisant pour prendre des passagers.

Le garçon s'est fait passer lundi soir pour un stagiaire de la compagnie de bus et a accompagné le chauffeur sur son trajet à travers la ville. Après que les deux hommes ont quitté le bus, ce dernier est revenu et a continué le voyage du bus en tant que chauffeur.

Le garçon a ensuite pris des passagers sans méfiance à un arrêt de la ville et les a transportés à travers la ville, a déclaré la police. Les vrais chauffeurs de la compagnie ont remarqué le vol et ont alerté la police, qui a rapidement localisé le bus et mis fin au voyage. Tous les occupants sont restés sains et saufs pendant le voyage, mais la peinture du bus a été endommagée.

L'adolescent de 15 ans, qui souffre d'autisme, a ensuite été remis à son père par la police. Selon la police, il voulait "assouvir son enthousiasme pour les véhicules et la technologie".



La Chine, premier pays émetteur de gaz à effet de serre



Aucun pays n'émet plus de gaz à effet de serre que la Chine, faisant de la stratégie climatique du pays l'une des plus importantes pour limiter l'élévation des températures.

En 2021, la Chine a émis 14,3 milliards de tonnes équivalent CO2, selon les données de l'Institut de recherche de Potsdam sur les effets du changement climatique, via l'outil Climate Watch. Ce chiffre fait de la Chine le premier émetteur mondial actuel. En prenant en compte les émissions cumulées des pays à travers le temps, la Chine arrive deuxième, derrière les Etats-Unis. Il n'y a pas de "scenario plausible" qui limite le réchauffement climatique à 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle sans la Chine, affirme pragmatiquement l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

D'où viennent les émissions ?

Le charbon est la source de la moitié des émissions de CO2 de la Chine, qui génère grâce à lui 60% de son électricité, selon l'AIE.

L'industrie est responsable de 36% des émissions de CO2 tandis que les transports y contribuent à hauteur de 8% et la construction 5%.

La Chine installe de nouvelles capacités d'énergies renouvelables à un rythme record, notamment solaires, mais elles n'ont jusqu'ici fait que répondre à la demande croissante d'électricité, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas remplacé des capacités fossiles.

L'année 2024 pourrait être celle du basculement: selon une étude du site Carbon Brief, l'augmentation des capacités installées et le rebond prévu de la production hydroélectrique devraient "faire baisser la production d'électricité à partir de combustibles fossiles et les émissions de CO2" de la Chine à partir de 2024.

Quels objectifs de réduction ?

En 2020, le président chinois Xi Jinping a promis que son pays essaierait d'atteindre son pic d'émissions de carbone avant 2030 et la "neutralité carbone" d'ici 2060, c'est-à-dire d'arriver à l'équilibre entre les émissions et l'absorption du carbone de l'atmosphère. L'année suivante, il s'est engagé à mettre un terme au financement et à la construction de nouvelles centrales à charbon à l'étranger et a annoncé un plan quinquennal avec de nouveaux objectifs. La Chine s'est ainsi engagée à réduire ses émissions rapportées à son Produit Intérieur Brut (PIB) de 65% par rapport à 2005 et à atteindre plus de 1.200 gigawatts de capacités installées pour produire de l'énergie solaire ou éolienne d'ici 2030.

En 2021, elle avait déjà atteint 1.056 GW, selon l'AIE, loin devant les Etats-Unis, sur la deuxième marche du podium avec 345 GW. En novembre, Pékin a dévoilé un plan pour contrôler ses émissions de méthane mais sans s'y fixer d'objectifs chiffrés de réduction.

La Chine est-elle sur la bonne voie ?

De manière générale, les experts affirment que la Chine atteindra ses objectifs climatiques mais ce en partie car ces derniers ne sont pas assez ambitieux.

70% des 89 experts interrogés par le Centre for Research on Energy and Clean Air, un think tank, pensent que la Chine atteindra le pic de ses émissions avant 2030.

Le programme des Nations unies pour l'environnement a indiqué en novembre que la Chine atteindrait "probablement" ses objectifs, notant que plus de la moitié des capacités de production d'électricité provient désormais de sources non-fossiles.

Cet objectif a été atteint avant la date fixée initialement (2025) et cette part doit encore augmenter.

Mais la demande d'énergie devrait elle aussi encore augmenter et les inquiétudes concernant l'approvisionnement ont entraîné une expansion des capacités liées au charbon, selon la même source, ce qui menace les progrès du pays selon des experts.

Malgré les promesses du président chinois concernant le charbon, la Chine s'est montrée réticente à toute formule évoquant une sortie, ou même une réduction, des énergies fossiles - une question qui agite chaque round de négociations climatiques.

Eolien en mer : un colossal appel d'offre lancé en France en 2025, pour 10 gigawatts en 2035



Le gouvernement lancera un énorme appel d'offres en 2025 pour l'installation de parcs éoliens en mer dans le but de produire 10 gigawatts en 2035, lors des assises de l'économie de la mer à Nantes. "En 2025, on va déjà lancer dix gigawatts, c'est à dire une dizaine de parcs qui entreront en vigueur en 2030-2035", a déclaré le chef de l'État. Une production de 10 GW est équivalent à la consommation annuelle électrique de 10 millions de foyers.

La France compte à ce stade 8 GW de parcs offshore installés ou en projet. L'objectif est d'atteindre 45 GW en 2050, ce qui fera de l'éolien en mer la deuxième source de production d'électricité après le nucléaire.

200 millions d'euros pour être "un des leaders dans l'éolien flottant"

"Donc on aura déjà de la visibilité", "c'est la première étape" avec 18 gigawatts installés en "2035", "et puis la suite jusqu'en 2050", a dit Emmanuel Macron.

Il a évoqué notamment "près de 200 millions d'euros" d'investissements pour que la France "soit un des leaders dans l'éolien flottant". Le président a affirmé que l'éolien en mer allait générer des "milliers d'emplois" pendant la construction, et rapporter 2,5 milliards d'euros de recettes "entre 2023 et 2035", qui permettront de "financer nos priorités". "Un tiers ira pour la pêche et donc je le dis pour nos pêcheurs : l'éolien en mer va nous permettre de financer 700 millions d'euros pour la pêche", a-t-il plaidé.

La bataille de l'hydrolien

Il a aussi évoqué le lancement rapide, au cap de la Hague, dans la Manche, d'un "projet pilote pour essayer de repartir sur la bataille de l'hydrolien", "avec un soutien inédit de l'État de 65 millions d'euros". L'hydrolien consiste à utiliser les courants marins pour produire de l'énergie.

Face aux polémiques récurrentes sur l'éolien, souvent critiqué, il a dit miser sur le débat public lancé par les autorités. "On met toutes les cartes sur la table et, pardon de le dire comme ça, mais on s'engueule une bonne fois pour toutes, de manière franche, et on évite de le faire au bout de cinq ans ou dix ans de projets."

Emmanuel Macron a enfin insisté pour faire en sorte d'éviter d'importer des éoliennes produites depuis "l'autre bout du monde", notamment en Chine et en Asie, au nom de la "souveraineté industrielle".

"Il faut qu'on puisse développer de l'éolien en mer, fixe ou flottant, qui soit produit chez nous.

Il y a une bonne règle, une bonne façon de faire pour cela, c'est prendre en compte les critères environnementaux" et "de sécurité", "de contrôle des données et de cyber", a-t-il affirmé. "On va mettre ces critères sur toute la filière de l'éolien."



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

NASH : symptôme, c'est quoi *la maladie du foie "gras" ?*

BIEN-ÊTRE

La NASH progresse. Cette maladie du "foie gras" ou "du soda" se caractérise par une atteinte chronique du foie qui peut conduire à une cirrhose, voire un cancer.



On entend de plus en plus parler de la maladie du "foie gras" encore appelée "NASH" ou "maladie du soda". Et ce n'est pas une bonne nouvelle. Cette maladie est caractérisée par une accumulation de graisse dans les cellules du foie, associée à une inflammation de cet organe. Elle peut évoluer en cirrhose voire en cancer. Manque d'exercice, sédentarité, alimentation riche en sucres favoriserait l'apparition de la NASH. Comment la déceler ? Quels sont les symptômes de la maladie NASH ? Quels sont les facteurs de risque ? Que penser des produits light ? Comment la soigner ? Interview du Pr Patrick Marcellin, hépatologue à l'hôpital Beaujon et Président de l'APHC (Association pour l'amélioration de la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques du foie).

Définition : c'est quoi la maladie du foie NASH ?

NASH est l'acronyme de Non-Alcoholic SteatoHepatitis en anglais ce qui signifie en français "stéato-hépatite non alcoolique". Qu'est-ce que c'est ? Le foie est un organe de stockage qui transforme les sucres absorbés en graisses : des graisses nécessaires pour avoir de l'énergie et faire fonctionner son cerveau. Quand il y a une accumulation anormale de graisses dans les cellules du foie (appelées hépatocytes), on parle de stéatose. "Cette stéatose peut devenir pathologique lorsqu'elle est excessive et évolutive, c'est-à-dire quand il y a une surcharge en graisse, qu'il y a des complications hépatiques et qu'elle est associée à une inflammation du foie : c'est là que l'on parle de NASH", explique l'hépatologue. Longtemps localisée aux États-Unis et par conséquent méconnue et sous-estimée en France, la stéatose est de plus en plus fréquente dans notre pays et concernerait presque 1 Français sur 4. Plusieurs études ont montré que les nombres de cirrhoses, de cancers et de transplantations du foie étaient en nette augmentation au cours des dernières années, "ce qui est évidemment lié au nombre de NASH en hausse", précise le spécialiste.

Stéatose hépatique : quels symptômes, est-ce grave ?

La stéatose hépatique se traduit par une accumulation de graisses dans les cellules du foie, qui peut ou pas être associée à une consommation élevée d'alcool. Quels sont les symptômes ? Est-ce grave ? Peut-on en guérir ? Comment la soigner ?

Quels sont les symptômes d'une NASH ?

"Il n'y a pas de symptômes spécifiques liés à une stéatose excessive. Certaines personnes souffrent donc de la maladie de NASH sans présenter aucun signes alarmants ou manifestations physiques particulières", tient à préciser le Pr Marcellin. Toute la difficulté est donc de pouvoir détecter une NASH. Statistiquement, cette maladie concerne surtout les hommes de plus de 50 ans, mais aussi les femmes après la ménopause. Mais depuis quelques années, la NASH s'observe également chez des patients de plus en plus jeunes qui ont :
une surcharge pondérale,
un régime alimentaire "à l'américaine" (soda, beaucoup de glucides...) ou peu équilibré
ou qui présentent certains facteurs de risques comme du cholestérol, des triglycérides...

Quels sont les facteurs de risques de la NASH ?

Cette maladie peut concerner tout le monde, même s'il existe des facteurs de risques associés. "Une personne ayant une surcharge pondérale - même légère - du diabète, du cholestérol, des triglycérides, ou de l'hypertension artérielle, a plus de risques de développer une NASH et doit donc être particulièrement vigilante", alerte l'hépatologue. Pour le moment, on ne connaît pas très bien les mécanismes responsables de l'inflammation ou de la fibrose, toutefois, la NASH pourrait être liée à un facteur génétique : "Certains patients auraient ainsi tendance à stocker plus facilement de la graisse dans leur foie et développeraient plus facilement une NASH", explique le Pr Marcellin. La recherche doit le confirmer.

Quelles sont les causes de la NASH ?

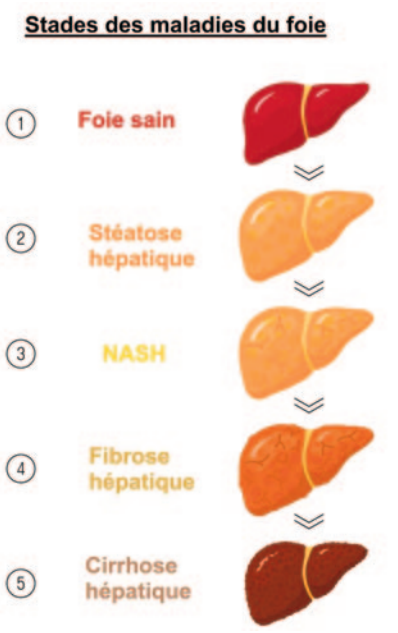
Il est difficile de déterminer les causes précises d'une NASH. Toutefois, il semblerait que le manque d'exercice, la sédentarité, ou une alimentation riche en sucres favoriserait l'apparition de cette pathologie. En cause : "notre mode de vie alimentaire actuel (consommation de malbouffe, de fast-food, de produits industriels, de déjeuners sur-le-pouce… ainsi qu'une position assise et une sédentarité au travail) fait qu'on absorbe plus, voire trop, de sucres qui peuvent s'accumuler dans le foie", argumente l'expert.
Et il faut savoir que le sucre est lié à un phénomène d'addiction, d'autant plus avec l'effervescence des produits light ou "zéro" qui, comme ils contiennent des faux sucres et des édulcorants, n'alertent pas les centres de satiété du cerveau comme le ferait le "vrai sucre", stimulent l'appétit et nous incitent à consommer encore plus de sucre. Et comme "plus on avale de sucres, plus on a envie d'en consommer", les stéatoses sont de plus en plus fréquentes. De plus, nombre d'aliments que nous consommons quotidiennement, ne semblent a priori pas sucrés, mais en contiennent énormément. Il s'agit des produits industriels, des jus de fruits, des sauces, des pains de mie, des produits diététiques ou encore des poêlées de légumes préparées....

Manger moins de sucre : bienfaits, comment y arriver ?

Le sucre et vous, c'est une grande histoire d'amour ? Sans le bannir totalement -parce qu'il apporte de l'énergie- il faut pourtant le limiter. Quels bienfaits alors ? Comment diminuer sa consommation ? Quelles alternatives ?

Diagnostic : quels examens pour déceler la NASH ? Une échographie ?

Pour faire un diagnostic de NASH, il faut faire un diagnostic de stéatose. Puisqu'il n'existe encore pas de marqueurs spécifiques, les personnes ayant des facteurs de risques (une glycémie un peu trop élevée avec ou sans diabète, un taux élevé de graisse dans le sang (hyperlipidémie), une surcharge pondérale légère ou modérée, une hypertension artérielle…) doivent faire :
► Dans un premier temps un bilan sanguin avec un examen du foie, ce qui permettra de déceler un taux de transaminases potentiellement anormal. En somme, "si les transaminases sont élevées, c'est le signal d'alarme d'un foie en souffrance : il faut donc le surveiller car il peut y avoir une potentielle stéatose ou une NASH", résume l'expert. Généralement, pour une stéatose pure, les transaminases sont modérément élevées dans le sang, mais pour une NASH, les transaminases sont extrêmement élevées.



Transaminases : ASAT, ALAT, SGPT, SGOT, quand s'inquiéter ?
Les transaminases (ASAT et ALAT) sont des bons marqueurs des maladies du cœur et du foie d'où leur recherche possible lors d'une prise de sang. Quand s'inquiéter ? Comment interpréter son taux de transaminases ?
Quelles sont les causes d'un taux élevé de transaminases ?
► Dans un second temps, il va falloir éliminer certaines causes puisqu'un taux élevé en transaminases peut être lié à la présence de virus dans l'organisme (on rappelle qu'une hépatite B ou hépatite C fait élever le taux de transaminases), à des maladies rares (hépatite médicamenteuse, hépatite auto-immune) ou à une surconsommation d'alcool. On parlera alors d'hépatite alcoolique.
► Dans un troisième temps, l'hépatologue va déterminer s'il s'agit d'une stéatose bénigne ou s'il s'agit d'une stéatose évolutive avec une inflammation, donc une NASH. Pour cela, on effectue une échographie qui va évaluer la quantité de graisse dans le foie, ou une élastométrie (réalisée au moyen d'un FibroScan®) qui va permettre de mesurer la quantité de graisse dans le foie, mais également de quantifier la fibrose dans le foie. "Cet examen permet donc, d'une part, de distinguer une stéatose bénigne d'une stéatose évolutive associée à une fibrose, puis d'autre part, de déterminer le stade de la fibrose", précise l'expert.

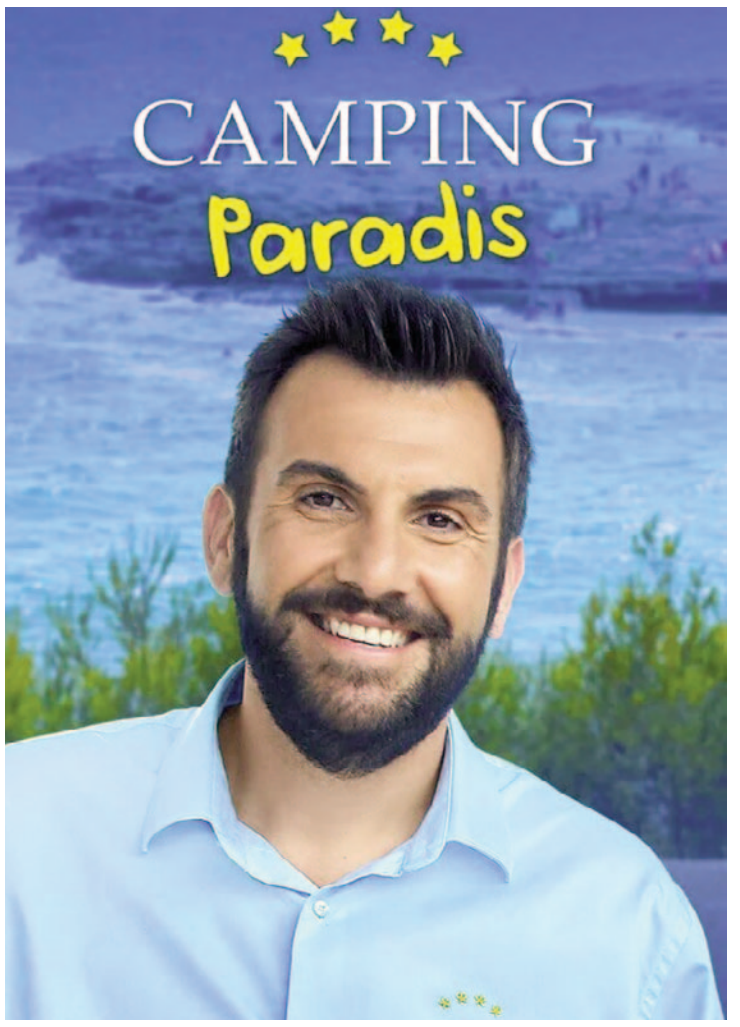
Manger moins gras, moins sucré, faire plus d'activité physique, marcher plus combat la NASH

Traitement et alimentation : comment soigner la NASH ?

Prise à temps, au stade précirrhotique, la maladie est réversible : une alimentation équilibrée et suffisamment d'exercice physique permettent de stopper le processus. De plus, des médicaments sont en train d'être testés, mais ces derniers n'ont encore pas prouvé leur efficacité : "leurs résultats sont prometteurs, mais leurs effets secondaires restent indéterminés", précise l'hépatologue.
"Donc pour l'instant, il n'y a pas de traitement spécifique pour soigner une NASH", en dehors de la greffe du foie, confirme le spécialiste, avant d'ajouter que "seul le fait de modifier son hygiène de vie (manger moins gras, moins sucré, faire plus d'activité physique, marcher plus) permet de faire fondre la graisse du foie et ainsi d'améliorer les facteurs de risques". Toutefois, la recherche avance, avec plusieurs pistes thérapeutiques à l'étude :
Le CD44, une molécule présente à la surface des cellules immunitaires, qui participe à l'inflammation hépatique
Les cellules de Kupffer, des macrophages embryonnaires bons pour notre foie. Le microbiote.

Les secrets du régime NASH pour désengorger le foie

Graisse autour du ventre, tour de taille élevé…. La plupart des gens qui sont atteints de NASH ou "maladie du foie gras" ne le savent pas. Pourtant les risques de fibrose et cirrhose du foie sont augmentés. Découverte d'un régime radical qui en 7 semaines promet de désengorger le foie de ses graisses.











JEUNE INDEPENDANT







télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série humoristique France - 2022 — TF1
Camping Paradis

21h00 Série d'aventures Grande-Bretagne 2024 — 2
Nautilus

22h55 Film fantastique Etats-Unis - 2019 — 6ter
Aladdin

21h00 Série de suspense -Etats-Unis 2022 — CANAL+
Pourquoi pas Evans ?

21h00 Série policière — W9
Etats-Unis - 2023
FBI Saison 5

21h00 Thriller — CINE+ FRISSON
États-Unis - 2017
47 Meters Down

21h10 Série humoristique — 6ter
France - 2024
Kaamelott

20h50 Thriller États-Unis - 2021 — CINE+ PREMIER
Le virtuose

21h20 Série policière — C8
Commissaire Magellan

21h10 Cinéma - France 2023 — CINE+ CINEMA
Commissaire Magellan

21h00 Cinéma — CINE+ FAMIZ
France - 2014
Lou ! Journal infime

21h20 Comédie — TMC
France - 2016
Les visiteurs : la Révolution

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique France - 2024
Saison 1 Épisode 5/6

Terminal

Jack doit repasser son agrément de pilote et tombe amoureux de la nouvelle instructrice. Il perd ses moyens et crashe le simulateur de vol. Nikki rappelle à Armelle le règlement vestimentaire qui leur impose jupe et chignon. Armelle la prend au mot.

22h47

Série d'action Royaume-Uni - 2022
Saison 2 Épisode 6/7

Gangs of London

Une fuite de données fragilise les Investisseurs, ils battent en retraite amenant Koba à changer de camp. Sean pose un ultimatum à Asif Afridi. Lale tombe dans un guet-apens. Marian veut reprendre la ville et restaurer l'hégémonie des Wallace/Dumani.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 03:58 | 12:34 | 16:20 | 19:24 | 20:57 | 04:04 | 12:39 | 16:24 | 19:27 | 21:00 | 04:20 | 12:53 | 16:38 | 19:41 | 21:13 | 04:24 | 12:44 | 16:23 | 19:25 | 20:51 | 04:26 | 13:00 | 16:45 | 19:48 | 21:20 | 04:32 | 13:04 | 16:49 | 19:52 | 21:24 | 04:36 | 13:08 | 16:52 | 19:55 | 21:27 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7960 — LUNDI 12 AOÛT 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

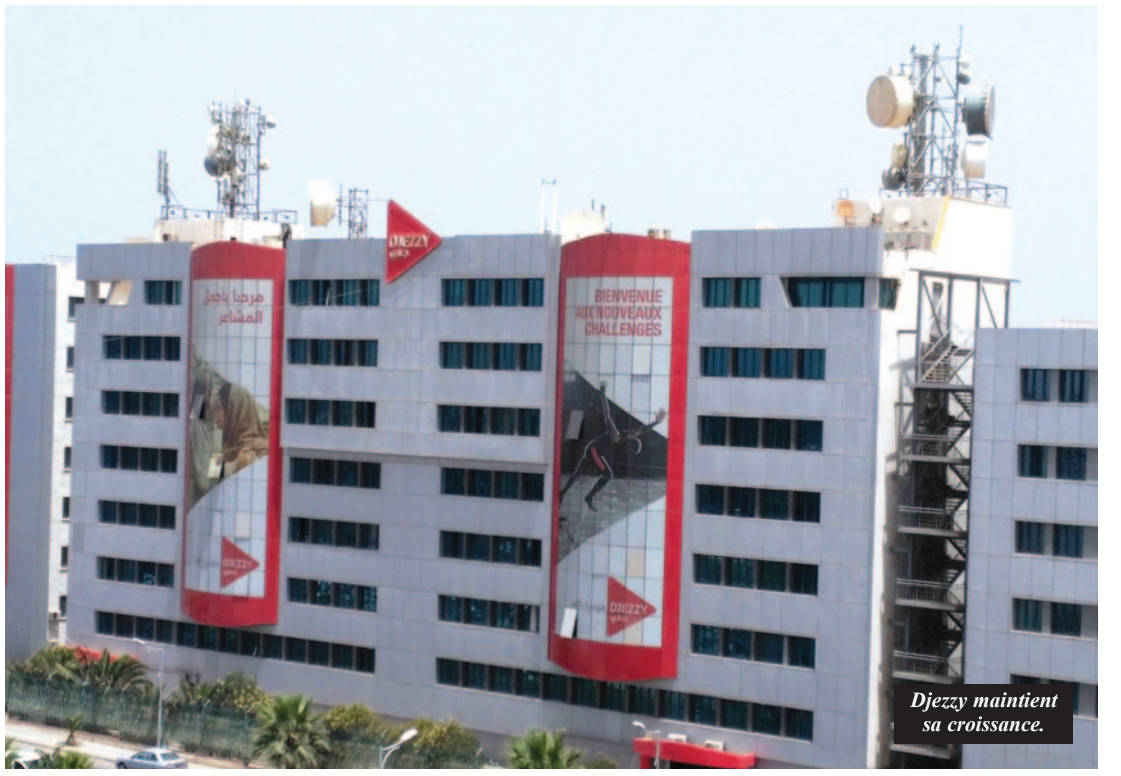
Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	24°
Oran	31°	24°
Constantine	40°	22°
Ouargla	42°	27°

BILAN DE DJEZZY AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2024

HAUSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a enregistré un chiffre d'affaires de 27,9 milliards de dinars et une hausse notable de 5,6 % de ses investissements au deuxième trimestre 2024, démontrant sa capacité à soutenir une croissance continue malgré un marché en perpétuelle évolution. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'opérateur.



Djezzy maintient sa croissance.

Au cours de ce trimestre, l'entreprise a investi 6,3 milliards de dinars, portant le total des investissements depuis janvier 2024 à 14,6 milliards de dinars. Ces investissements ont permis d'améliorer la qualité du réseau et d'accélérer le déploiement de la 4G, dont la couverture a atteint 93 % de la population, en hausse de 10 points par rapport à l'année précédente. En conséquence, «Djezzy a pu offrir des services plus rapides et plus fiables à ses clients, renforçant ainsi sa position sur le marché», a précisé la même source. Au niveau des performances financières, Djezzy a enregistré un chiffre d'affaires de 27,9 milliards de dinars au deuxième trimestre 2024, ce qui représente une progression de 10,6 % par rapport à la même période en 2023, a souligné le même opérateur. L'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization) s'est établi à 13 milliards de dinars, en hausse de 13,1 % par rapport à l'année précédente.

La marge EBITDA a atteint 46,6 %, augmentant d'un point par rapport à l'an passé, reflétant l'amélioration de l'efficacité opérationnelle de Djezzy. Selon Djezzy, «la base clientèle a également connu une expansion significative, atteignant 16,2 millions de clients, soit une augmentation de 5,7 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance démontre la confiance et la fidélité croissante des consommateurs envers nos services».

En termes de revenu moyen par utilisateur (ARPU), Djezzy a enregistré une augmentation de 4,4 %, avec un ARPU de plus de 573 dinars par client. Cette progression illustre l'engagement de l'entreprise à offrir des services à forte valeur ajoutée.

Depuis le rachat par le Fonds national d'investissement (FNI) en août 2022, Djezzy a connu une transformation significative. L'entreprise a enregistré une croissance à deux chiffres sans précédent depuis plus de dix ans, avec un chiffre d'affaires en hausse de 18,4 %, générant près de 17 milliards de dinars de revenus additionnels. L'EBITDA a augmenté de 19,7 %, et la base client a été renforcée par l'ajout de 1,6 million d'abonnés.

Les investissements ont considérablement augmenté, passant d'une moyenne annuelle de 15 milliards de dinars à plus de 25 milliards, ce qui a permis d'améliorer le débit internet de 91 % et d'élargir la couverture 4G de 19,7 points et l'expansion du réseau commercial à travers l'ouverture de 15 nouvelles boutiques, dont une dizaine dans les wilayas du Grand Sud du pays, a fait savoir l'opérateur.

Djezzy continue de projeter un avenir ambitieux en poursuivant «sa dynamique d'investissements pour développer ses infrastructures technologiques, enrichir ses offres et services, et maintenir sa position de leader sur le marché algérien des télécommunications», a ajouté la même source.

Meriem Djouder

LOGEMENTS POUR LES ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES

Dernier délai de dépôt des dossiers le 15 août

LE MINISTÈRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé que 4 000 logements de type promotionnel aidé (LPA) seront dédiés aux enseignants universitaires. Ce projet, destiné à améliorer les conditions de vie des universitaires, s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement pour soutenir cette catégorie professionnelle. C'est ce qu'a indiqué le ministère dans une correspondance adressée aux recteurs d'universités.

Ce programme a été conçu en concertation avec les partenaires sociaux afin de garantir une distribution équitable et transparente des logements. Pour ce faire, des comités de logement ont été constitués au sein des différents établissements universitaires et de recherche. Ces comités sont chargés d'évaluer et de classer les demandes de logement soumises par les enseignants.

Les enseignants intéressés par ce programme devront soumettre leurs dossiers via les plates-formes électroniques mises en place par les universités avant le 15 août.

Les dossiers seront ensuite examinés par les comités de logement, qui procéderont à une vérification minutieuse des informations fournies. Après cette date, les comités commenceront l'évaluation et le classement des candidatures. Les résultats préliminaires seront publiés et les candidats auront alors dix jours pour déposer un recours en cas de contestation.

Concernant les critères de sélection, le ministère précise qu'ils incluent une évaluation rigoureuse de la situation domiciliaire des candidats. Une vérification de la solvabilité des postulants est également prévue, notamment via une enquête sur le registre national du logement. Suite à cette vérification, les enseignants ayant déjà bénéficié d'un logement ou ceux qui ne répondent pas aux critères de sélection risquent d'être exclus du programme. De plus, les candidats sont invités à soumettre leurs dossiers dans les délais impartis et à se conformer aux exigences du programme pour maximiser leurs chances de bénéficier de cette opportunité.

Il convient de noter que chaque institution universitaire disposera de son propre comité de logement, présidé par le recteur. Ce comité est responsable de l'application des règlements en vigueur concernant l'attribution des logements.

Il devra également mettre à jour régulièrement les informations relatives aux logements de fonction, veillant à ce qu'ils soient occupés par les bénéficiaires légitimes.

Pour les pôles universitaires abritant plusieurs institutions, une commission de logement de pôle universitaire sera mise en place au niveau de chaque wilaya.

Cette commission se chargera de la répartition des logements au sein de la ville universitaire, en respectant les règles de transparence et d'équité.

Le ministère a tenu à souligner qu'à travers cette importante initiative, il espère garantir une distribution équitable des logements, tout en répondant aux besoins pressants de cette catégorie professionnelle.

Sihem Bounabi

CONTREBANDE À BÉJAÏA

Près de 80 kg de tabac à chiquer saisis par la Gendarmerie

LES ÉLÉMENTS de la brigade de sécurité et d'investigations de la gendarmerie d'Aokas ont mis la main au courant de ces quelques deniers jours sur une quantité importante de tabac à chiquer contrefait. «La marchandise dont le poids est estimé à 77 kg a été découverte dans un véhicule de marque «Peugeot» immatriculé à Béjaïa et conduit par un homme âgé de 32 ans», indique la cellule de communication du groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa dans un communiqué de presse transmis à notre rédaction. Et d'ajouter : «l'individu a été intercepté au lieu-dit Azemmour entrée Ouest d'Aokas et n'était en possession d'aucune autorisation de transport et de commercialisation de ce produit prohibé». «Il a, immédiatement, été conduit à la brigade de gendarmerie pour enquête», selon les auteurs du communiqué. L'affaire a été transférée à la justice et la marchandise a été confiée aux services des domaines qui ont procédé à sa destruction. Pour rappel, quelques jours avant, les éléments de la brigade de recherches et d'intervention de la gendarmerie nationale de la commune de Kherrata, ont mis main sur une importante quantité de feuilles de tabac à chiquer destinée à la préparation artisanale et la commercialisation. Selon la cellule de communication du groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa, «le tabac à l'état de matière première a été découvert dans la remorque d'un tracteur de marque «Cirta» conduit par un homme âgé de 59 ans qui n'était en possession de la d'aucune autorisation lui permettant d'exercer cette activité». La marchandise saisie a été confiée comme d'usage aux services des domaines publics et une procédure judiciaire a été enclenchée à l'encontre du contrevenant. De leur côté, les services de la sécurité publique de ont saisi 109 kilogrammes de viande rouge et blanche «impropre à la consommation» au cours d'une opération de contrôle menée la semaine dernière aussi et ayant ciblé les fournisseurs des bouchers de la ville Béjaïa, notamment ceux situés aux quatre chemins et à l'entrée du marché de l'EDIMCO à Ihaddaden. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya deux camionnettes ont été interceptées à l'entrée du marché de l'EDIMCO à bords desquels il a été transporté 45 kg de têtes, pieds et 42kg d'abats de bovins pour la première et 22 kg d'abats de volaille dans la seconde». Etant et abattues en dehors des circuits légaux, la viande saisies a été soumise au contrôle vétérinaire, et «déclarées impropres à la consommation», affirme la même source. L'individu a été conduit au commissariat pour enquête et la marchandise a été saisie a été confiée au service des domaines publics.

N. Bensalem